

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

DU CHRISTIANISME

ET DE SON INFLUENCE SUR LA FEMME DANS LA FAMILLE
ET LA SOCIÉTÉ

I. Le Christianisme a accompli de grandes choses dans le monde. Il a délivré le genre humain du joug de l'idolâtrie, du joug de l'esclavage, du joug de l'ignorance et des superstitions. Il a rétabli l'harmonie entre le ciel et la terre, réconcilié l'ordre avec la liberté, aboli le Césarisme, tempéré l'autorité, rehaussé l'obéissance dans l'esprit de tous, et ramené l'univers aux pieds du vrai Dieu. Il a épuré, adouci, restauré les mœurs, humanisé la guerre, civilisé la victoire. Il a ennobli l'amour en le purifiant de la corruption antique, corrigé les caractères, agrandi les âmes, et subordonné le corps à l'office secondaire qui lui est divinement assigné dans ce dualisme pénible de l'intelligence avec la matière. Il a retrempe, élargi les cœurs par la chasteté et la charité qui étaient à peu près inconnues des païens, mis en honneur la virginité et l'immolation de soi-même sur l'autel du devoir, protégé l'enfance contre le scandale, l'exposition et la mort. Il a replacé le droit au-dessus de la force, la conscience au-dessus de la tyrannie, Dieu au-dessus de l'homme, et l'homme au-dessus de la nature matérielle. Il a fait tout cela sans autre vertu que celle qui sort de la Croix.

II. Mais ce qui lui mérite particulièrement le respect universel, ce qui a le plus fortement agi sur la société domestique et civile, c'est la sanctification de l'alliance conjugale, c'est la réhabilitation de la femme, redevenue excellente sous l'empire de l'Évangile, et qui était considérée comme un être plutôt nuisible qu'utile dans l'état social des anciens. En la pénétrant de l'importance, de la sublimité de sa mission au sein de la famille, il l'a relevée dans sa propre estime, lui a donné le courage de braver tout et de tout souffrir pour rester digne d'elle-même et de la noblesse de ses destinées.

Créée pour la conservation et le salut de notre espèce, la femme est pleinement rentrée dans son rôle depuis l'entrée du Christianisme sur la scène. Le paganisme la flétrissait pour la ravalier au rang des esclaves en la réduisant à une sujétion qui lui fit perdre jusqu'au sentiment de sa dignité personnelle. Le Christianisme l'a régénérée pour l'élever au niveau de l'homme dont elle partage la nature, et maintenant, elle marche son égale ; son influence est devenue souveraine pour le bien.

III. Voilà autant de résultats merveilleux qui témoignent de l'excellence du Christianisme seul à les produire parmi la multitude des systèmes religieux ; et il nous sera facile de démontrer que sans lui ces résultats auraient été d'une réalisation impossible.

I

I. La religion chrétienne est un fait unique sur la terre, sans rien qui le précède et sans rien qui le suive, fait miraculeux qui domine tous les phénomènes de l'histoire, le plus grand qui se soit opéré au milieu des hommes puisqu'il donna naissance à tout un nouvel ordre de choses.

De ce fait découlent comme de leur source la plupart des idées et des événements qui ont pris place sur le théâtre du monde depuis Constantin. La politique, la législation, les sciences et les lettres, pendant cette longue période, ont incessamment évolué autour du Christianisme soit pour l'affermir ou en tirer parti, soit pour l'attaquer ou le défendre, le protéger ou le proscrire. Personne n'est demeuré indifférent à son égard. Les uns sont allés le chercher dans leurs doutes, et l'ayant connu dans sa vérité, dans sa perfection, dans ses preuves, ils s'y sont attachés avec amour. Les autres l'ont fui ou renié dans leur orgueil, et l'ont combattu à outrance. Jamais il n'a cessé de remuer profondément les entrailles de l'humanité. C'est par lui que celle-ci a réalisé infiniment plus de progrès en quinze siècles qu'elle n'en avait fait dans l'espace des trois mille ans compris entre l'époque de la dispersion des peuples dans les plaines de Sennaar jusqu'à celle de l'invasion des Barbares.

II. Avant lui, il n'y avait qu'une institution sur laquelle on pût fonder une espérance quelconque de réforme, c'était le judaïsme. Mais soit qu'on l'examine en lui-même, ou dans ses rapports avec les sociétés antiques, le judaïsme était impuissant à renouveler l'univers. Les Juifs n'avaient pas le pouvoir ni la volonté surtout de faire partager leur croyance aux Gentils qu'ils regardaient

comme irrévocablement réprouvés du ciel. De plus, l'esprit de secte exerçait des ravages terribles parmi eux. S'ils témoignaient encore un respect affecté pour la Loi de Moïse, ils l'outrageaient sans remords par le scandale de leur conduite; ils la faisaient mépriser et haïr des étrangers en la surchargeant de pratiques superstitieuses et en la faisant servir de texte à d'interminables disputes. Au reste, leur condition politique était trop dépendante et trop misérable, leurs principes et leurs mœurs ne différaient point assez de ce qui se voyait ailleurs pour faire surgir une réaction morale dans le monde, devenu esclave en devenant romain. Obéissant à la destinée commune, suivant ce même chemin de la décadence où les autres nations précipitaient leurs pas, les enfants d'Israël, opprimés dans leur patrie, victimes, eux aussi, de la conquête, n'espéraient plus que dans le futur Messie pour les affranchir de la servitude où ils étaient plongés.

Plus tard, exécutant eux-mêmes la sentence marquée à chaque page de leurs Livres, ils chargèrent ce Messie de malédictions et d'outrages. Après tant de témoignages décisifs de sa divinité, pouvaient-ils ignorer qu'en le condamnant à la croix, eux-mêmes se condamnaient à périr? Ils se sont écriés: "*Que son sang soit sur nous et sur nos enfants!*"... Et ce sang, fertile en bienfaits pour les autres, est retombé sur eux en torrent de malheurs et d'opprobres. A peine l'eurent-ils cloué sur le bois infamant qu'eux sont disparus de l'histoire, tandis que Lui y faisait son entrée triomphante!

Jérusalem s'est écroulée avec son temple, et la désolation est assise sur ses ruines; depuis plus de deux mille ans, les oracles se taisent; un culte plus spirituel et plus pur a remplacé l'économie mosaïque; les sacrifices judaïques ont cessé; partout, du couchant à l'aurore, des prêtres qui ne sont pas de l'ordre d'Aaron, immolent sur nos autels la victime expiatoire annoncée par le dernier des prophètes; les prophéties sont accomplies, les mystères consommés; Jéhovah a scellé du sceau mystérieux le Livre qu'ont rempli sous sa dictée les hommes providentiels de l'ancien et du nouveau Testament: cependant, le Juif, témoin de tous ces prodiges, attend encore. Debout, le blasphème sur les lèvres, au milieu des peuples qui chantent le cantique éternel: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, de temps en temps il tourne un regard désespéré vers l'Orient, berceau de ses pères, où il est maintenant étranger. Il prête l'oreille à tous les bruits de la terre et des cieux: mais la voix de Jéhovah ne se fait plus entendre. Il n'y a plus rien au Sinai, plus rien dans la cité déicide qu'un tombeau vide attestant que Celui qui lui avait été promis est venu!

III. Pour se convaincre que le Christianisme fut exclusivement

l'ouvrage du ciel, et non le résultat des progrès de l'entendement humain, il suffit de rappeler la guerre implacable que lui déclarèrent dès sa naissance les esprits les plus cultivés chez les Juifs et les Gentils. S'il n'eût été que le fruit, le couronnement du travail intellectuel accompli dans les âges précédents, il eût acquis dès l'origine les sympathies des savants qui auraient été les premiers à l'accueillir et à le répandre. Mais ils virent bien qu'au lieu d'être l'expression perfectionnée des systèmes en vogue, il renversait toutes les idées et leurs doctrines, de même qu'il contredisait tous les préjugés populaires. Aussi, irrités d'une pareille audace, firent-ils un pacte avec l'ignorance et la superstition pour courir sus à l'ennemi commun dont le triomphe menaçait d'amener la ruine de leurs utopies. Ils ne pardonnaient pas à un Juif obscur qui n'avait jamais fréquenté leurs écoles, d'avoir laissé fort loin derrière lui le Lycée et le Portique ; d'avoir, par ses leçons et ses exemples, inspiré l'amour d'une sagesse très-supérieure à tout ce qu'ils avaient rêvé ; d'avoir établi entre Dieu et l'homme des rapports de subordination et de tendresse qu'ils n'avaient pas même soupçonnés, et enfin, d'avoir résumé en quelques pages toute la science de la vie.

IV. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, de s'arrêter longtemps à l'étude des philosophes de l'antiquité pour conclure que leur influence fut en général dirigée au profit des mauvais instincts, et qu'elle fut plutôt un obstacle à la régénération universelle que le Christianisme devait entreprendre.

Au lieu de travailler, dans la mesure de leur pouvoir, à soustraire les masses à cet état d'abjection où elles étaient arrivées graduellement sous l'action combinée de cultes corrupteurs et de gouvernements corrompus, ils s'étaient joints aux exploiters qui trouvèrent en eux, tant qu'ils le voulurent, des apologistes et des complices. Sans principes fixes, sans opinions arrêtées sur les problèmes les plus graves de la destinée humaine, ils sacrifièrent tout au plaisir suprême de disputer et de soulever de rares applaudissements autour de leur nom. La Grèce, qu'ils avaient séduite, s'endormit au bruit de leurs débats, et se réveilla sans force ni courage dans les bras des Romains. Rome les bannit, mais trop tard pour sa gloire : car déjà ils avaient eu le temps de lui inoculer le poison de l'athéisme et d'une corruption effrénée. Ils y revinrent ensuite guerroyer contre les Docteurs de l'Eglise en faveur de ces dieux qu'ils livraient naguère au mépris et au ridicule. Cette seconde campagne devait être et fut effectivement beaucoup moins heureuse que la première. Cependant, ils ne se tinrent pas pour battus ; et ils méditaient de nouvelles perfidies, rajeunissaient de vieux sophismes quand tout à coup, derrière les sophistes, appa-

urent les barbares. Alors ils se turent. La peur eut sur leur esprit plus d'effet que la vérité.

Si quelques-uns, ambitieux d'une plus solide renommée, ont prêché la vertu, ce n'était pas la vertu véritable qui consiste avant tout dans la bienfaisance, la chasteté, l'amour du travail et des devoirs de son état; ce n'est qu'une vertu théâtrale et guindée ayant son point d'appui dans l'hypocrisie et l'orgueil, vertu d'apparat qui, sous des dehors austères, cache une foule d'imperfections et souvent des vices honteux, vertu illusoire qui mène à l'insensibilité ou à une insouciance profonde de toutes choses, et qui permet tout les désordres non formellement défendus par la loi. Platon fut vertueux à la manière de son temps, et il était pourtant adonné à des excès que l'on n'ose nommer de crainte d'offenser la pudeur. Socrate, l'éducateur, proclamé si moral, des plus beaux génies de la Grèce, était de même assujéti aux plus criminels débordements. On pourrait en dire autant de tous ces faux sages qu'une aveugle admiration a fait considérer comme des êtres d'une nature supérieure, et au-dessus des faiblesses communes. Les plus sincères d'entre eux se plaignent amèrement de leur impuissance à réaliser dans leur âme ce vague idéal de demi-perfection qu'ils exaltent dans leurs discours. Sénèque, jetant sur la science le coup d'œil dédaigneux du moraliste, s'écriait avec trop de raison : "Que de temps perdu en disputes de mots, en subtilités, en recherches oiseuses ! En avons-nous donc de trop, pour être si prodigues ? Savons-nous vivre ? Savons-nous mourir ?"

Ces professeurs sceptiques d'une sagesse purement extérieure tombèrent dans le discrédit lorsque, dégoûtés de leurs propres chimères, ils eurent rabaisé leur profession au point qu'elle ne fut plus qu'un art mercenaire, un jeu d'école, une vaine escrime de la pensée sans but et sans résultats pratiques, enfin un métier de parasite et de fripon. Lucien, ce grand railleur qu'on a comparé à Voltaire, ne leur ménage ni le sarcasme ni l'injure. A n'en juger même que par le jugement désintéressé qu'il porte sur eux après les avoir longuement étudiés, on est contraint de reconnaître qu'il ne fallait pas chercher parmi ces ergoteurs ridicules, ces sycophantes à gages, des réformateurs du déplorable ordre de choses qui subsistait encore à la venue du Christ sur la terre.

Dupes ou imposteurs, crédules ou athées, ils donnèrent le spectacle de toutes les erreurs, de tous les mensonges et de toutes les contradictions. Défenseurs naturels de la morale en des sociétés où la religion, pervertie dans son essence, était loin de remplir ce rôle élevé, ils approuvèrent outre la pluralité des femmes, la répudiation et le divorce, la promiscuité des sexes,

l'avortement, l'infanticide et le suicide, ainsi que l'esclavage, ce chancre attaché aux flancs du monde antique pour le dévorer! Amants enthousiastes de la liberté, ils sanctionnèrent toutes les tyrannies, comme toutes les turpitudes, dans l'état et dans la famille. Détracteurs du polythéisme, ils firent tout, même des prodiges au moyen de la théurgie, pour lui redonner la puissance et l'énergie des anciens jours. Pour la plupart partisans systématiques de l'unité divine, ils rassemblèrent toutes leurs forces, réunirent toutes leurs lumières, et épuisèrent toutes les ressources de leur talent pour anéantir le Christianisme, cette philosophie sublime qu'avait paru pressentir le génie de Platon, et que ses derniers disciples qualifièrent d'absurde démente.

Forcés plus tard de s'abriter sous son égide pour se distinguer d'une populace ignoble qui restait presque seule dévouée aux faux dieux, ils ne furent pas plutôt admis à goûter ses bienfaits qu'ils recommencèrent sous une autre forme leurs éternelles disputes. Tertullien nous l'assure : c'est de leurs raisonnements captieux et profanes que prirent naissance toutes les hérésies. Quand on s'est fatigué dans l'étude de tous ces vieux systèmes qui s'adressent à l'intérêt, flattent les passions, autorisent le plaisir, et qu'on ouvre l'Évangile pour lui demander la lumière et le repos, on se croirait transporté dans un nouvel univers.

C'est faire assurément trop d'honneur à cette tribu nomade de philosophes égarés au-delà de la Croix, que de les convertir en sectateurs de ce qu'on est convenu d'appeler la *religion naturelle*. Assez généralement d'accord sur l'existence d'un Dieu Suprême, sans nier toutefois celle des déités inférieures de l'Olympe, ils se divisèrent dès qu'il s'agit de raisonner sur sa nature et ses attributs. Les divers éléments, l'eau, la terre, l'air et le feu passèrent successivement pour le premier principe, et l'idée de Dieu disparut dans des hypothèses toutes matérielles jusqu'à Anaxagore, qui comprit que l'intelligence, et non la matière, devait être la cause primordiale de ce qui existe. Mais malgré cette découverte qui fut saluée avec un tel enthousiasme qu'on érigea un autel à son auteur, le nom de Dieu n'éveilla jamais chez les prétendus sages du paganisme les pensées et les sentiments qu'il fait naître dans une âme chrétienne. Ils n'offrirent à l'Être Suprême ni adoration, ni prières, pensant qu'il était inutile de s'adresser à lui parce que, d'après eux, il avait abandonné à des dieux subalternes le gouvernement du monde, et demeurerait étranger au mouvement des choses humaines, ne disposant de rien, n'exigeant rien de nous. En sorte que St. Paul put leur reprocher en toute vérité d'être absolument sans excuse, puisqu'ayant connu Dieu, ils ne l'avaient pas glorifié

et ne s'étaient point humiliés devant lui, mais s'étaient livrés à des spéculations vaines et aux dérèglements de leur cœur.

Cicéron achève en ces termes le tableau des égarements presque infinis du rationalisme païen en théodicée : " J'ai exposé, je ne dirai pas les jugements des philosophes, mais les rêveries d'imaginations en délire ; et vraiment, les fables scandaleuses de la poésie, qui ont fait aux mœurs tant de mal, par leurs appas séducteurs, ne sont en elles-mêmes ni plus bizarres, ni plus folles que ces monstrueuses erreurs de la philosophie..... Qu'avons-nous besoin, ajoute-il, d'hommes qui ne peuvent nous apprendre à devenir meilleurs et plus sages ! "

La philosophie ne peut donc, sans mentir au passé, s'attribuer le mérite d'avoir préparé les voies au Christianisme.

V. Si nous évoquons maintenant les souvenirs de l'histoire pour mettre à nu l'abomination des coutumes antiques, et cette incroyable perversité de mœurs qui faisait dire à un ancien que la lumière naturelle était éteinte dans les esprits, la vertu morte au fond des cœurs, n'aurions-nous pas raison d'affirmer que l'humanité, sans le Christ, impuissante à lutter contre le mal, se serait engloutie, à la chute de l'empire romain, dans un déluge de corruption et de barbarie d'où il lui eût été pour toujours impossible de sortir?—A l'époque de la prédication des apôtres, l'univers civilisé, gouverné par les Tibère, les Caligula, les Claude, les Néron, était en pleine décadence. Les religions existantes, loin de remédier à la dépravation générale, ne faisaient que l'accroître en instituant pour d'infâmes divinités un culte, des fêtes, des usages dignes d'elle, et qui semblaient n'avoir plus d'autre objet que d'amuser et de corrompre le peuple. La loi, sous le contrôle d'un sénat avili, avait cessé d'être une arme contre la licence ; réduite à l'impuissance, elle fermait les yeux pour ne pas voir les désordres qu'elle ne pouvait ni empêcher ni punir ; car ils trouvaient partout, dans l'opinion publique, dans les écoles, et jusque dans les sanctuaires, des raisons ou des exemples pour se justifier. Le pouvoir, aux mains d'un tyran qui, d'ordinaire, personnifiait, autorisait, commandait même tous les vices, devenait un fléau de plus et hâtait, au milieu d'une civilisation en ruines, la dissolution des derniers liens qui retenaient encore la société gréco-romaine sur le bord de l'abîme.

Quel frein restait-il aux hommes quand le polythéisme discrédité n'offrait à la conscience aucune règle, à l'âme aucune espérance, et aucune entrave aux passions ? Tandis que la philosophie déchuë ne servait qu'à propager chez les grands le matérialisme d'Epicure ou le scepticisme de Pyrrhon, et qu'elle fomentait au sein des

multitudes tous les délires de la superstition, y avait-il quelque espoir raisonnable de changement dans les mœurs et les principes ? Ces principes étaient mauvais, certainement : ils menaient à tout, et ceux qu'ils dominaient, n'étaient guère capables de s'inspirer d'autres maximes ; mais pouvait-il en être autrement parmi des nations qui vivaient depuis trente siècles séparées de Dieu ? Les barbares qui marchèrent à la destruction du vieux monde, étaient déjà chrétiens à demi. La seule classe de vaincus qu'ils épargnèrent fut celle des prêtres et des religieux qui allaient être les organisateurs d'un monde nouveau ; et ils se transformèrent rapidement sous l'action rénovatrice de l'Évangile. Que n'auraient-ils pas fait, si le Christianisme n'eût été là pour les contenir et modifier à temps le cours de leurs destinées ? Quel mélange monstrueux aurait formé le fétichisme sanglant des Germains en se confondant avec les cultes orgiaques de l'Égypte, de la Grèce et de Rome ? L'avenir qui serait résulté de pareils éléments, eût été mille fois pire que le passé.

La religion qui, avec de très-faibles moyens, a su prévenir ainsi tant de maux le lendemain du jour où on l'avait vue expirante sous le fer des bourreaux, n'a-t-elle pas bien mérité du genre humain ?

VI. Pris d'un délire étrange, les païens, perdant toute raison, toute dignité, toute pudeur, étaient descendus au point d'adorer tout, excepté Dieu même, et de sacrifier à n'importe quels monstres nés du sein de cette dégradation intellectuelle où s'enfonçait tristement l'humanité abandonnée à elle-même. Devenus tout matière et tout chair par suite de leur profond oubli de la Divinité, subsistant matériellement du présent, et ne croyant à aucun avenir, ils allaient offrant à chaque chose leur adoration, divinisant tout ce qui tombe sous les sens. Leurs idées ne valaient pas mieux que leurs actes ; elles n'étaient pas plus pures ni d'un ordre plus élevé. Vivre pour jouir, et bannir de l'existence ce qui est peine, contrainte, devoir ou travail : telle était leur ambition dominante. Tous s'accordaient, au moins en pratique, à considérer le plaisir et le bien-être physique comme l'unique fin de l'homme, comme la règle de ses sentiments et le but suprême de ses actions. Ils divisaient les humains en deux races ennemies, l'une excellente et issue des dieux, l'autre perverse et maudite dès l'origine : de là, les castes, une haine inextinguible pour l'étranger, un insolent mépris pour le pauvre et l'esclave. L'égalité, suivant eux, n'existait pas même au-delà de la tombe. La vie future, telle qu'ils la concevaient, n'était que le prolongement, l'image vaporeuse ou plutôt l'ombre de la vie présente. Dans l'Elysée sont les héros, les puis-

sants, les heureux de la terre inondés de lumière, s'imprégnant de parfums ou s'enivrant de nectar. Les femmes, les enfants, et généralement ceux qui meurent ignorés après de longs jours de souffrance, ou dans la pauvreté et l'esclavage, sont condamnés à gémir sans espoir au fond des noires solitudes du Tartare. On s'effrayait peu de la mort, dans l'incertitude où l'on était de ce qui doit la suivre : on lui vouait un culte ; après César, de tous les dieux, c'était le plus invoqué ! Le suicide est le dernier mot de la philosophie stoïcienne. Aussi se tuait-on sous le moindre prétexte, par orgueil, par caprice, par dégoût ou lassitude de la vie. Ces sybarites, après avoir inutilement cherché le bonheur dans l'égoïsme et la volupté, cherchaient dans une mort volontaire le néant ou un changement d'existence, sans frémir de l'énormité de leurs fautes, ni se douter même qu'il leur faudrait paraître devant un Juge qui ne pardonne qu'à l'innocence et au repentir. Tant ils avaient réussi à étouffer en eux le cri accusateur de la conscience et du remords ! Toutes les notions se confondaient dans un sensualisme effréné. L'indifférence avait refroidi et énervé les âmes les mieux faites pour s'attacher au culte du vrai et du beau. Brutus se perçait de son épée en reniant la vertu parce qu'elle ne lui avait pas donné la victoire ; Sénèque, pour conserver la faveur de Néron, se faisait l'apologiste d'un parricide : **L'INTÉRÊT EST LE DIEU QUI LES GOUVERNE TOUS.**

VII. Hors en Judée, l'idolâtrie régnait en souveraine : tout était divinité pour les coupables mortels. Ils n'échappaient aux horreurs de l'athéisme que pour se plonger dans les mystères du sabéisme, dans le fétichisme et l'anthropomorphisme : la raison était convaincue d'impuissance. " Des fétiches pour dieux, des sorciers et des égorgeurs pour prêtres, l'être humain pour victime, telles sont les religions trouvées par l'homme," dit avec autant de vérité que d'éloquence Louis Veuillot. Un jour, ces diverses religions, par suite des conquêtes romaines, furent mises en présence du Panthéon ; et comme au fond elles partageaient la même origine, elles unirent leurs destinées et se mêlèrent ensemble pour constituer à Rome la religion de l'Empire sous la protection de Julien l'Apostat. Cet empereur, jaloux des progrès du Christianisme qu'il attribuait surtout à l'austérité de mœurs et aux œuvres prodigieuses de bienfaisance des Chrétiens, entreprit de réformer le paganisme, et d'y introduire la morale rigide et les usages en honneur dans l'Eglise pour lui permettre de supplanter sa rivale. Mais il eut beau consacrer à l'accomplissement de ce dessein vraiment satanique tout ce qu'il avait de lumières, de puissance et de génie, et il ne fit que travestir le polythéisme sans en changer la nature, et

l'insuccès de ses efforts scella définitivement le triomphe de la divine croyance qui a fait ou inspiré les grandes choses que raconte l'histoire des siècles écoulés depuis Jésus-Christ.

Le crime capital de l'antiquité est d'avoir volontairement perdu la notion du vrai Dieu, d'avoir défiguré le caractère de la Divinité en la représentant sous des traits tellement ridicules ou méprisables que, dégradée de la sorte, elle ne pouvait commander ni respect, ni crainte, ni amour. Après ce premier crime dont on ne saurait pénétrer toute la malice et la profondeur, plus rien qui nous étonne. Il était humainement impossible que les païens fussent meilleurs et plus sages que les dépeignent les historiens de tous les âges. Car tout se tient et s'enchaîne dans le monde moral, lequel a pour principe, pour base et pour appui Dieu dans sa puissance et sa vérité. Ce principe méconnu, ce fondement enlevé, tout manque et croule à la fois. Et voilà précisément ce qui arriva avec le panthéisme idolâtrique qui, pour le malheur de l'humanité, l'asservit trois mille ans sous sa domination implacable !

Les absurdes déités de l'Olympe, pures créations du caprice, étaient la négation du Dieu Saint auquel l'homme doit l'hommage de son être et de ses facultés. Elles recevaient le culte qu'elles méritent, culte purement matériel, ennemi de l'âme dont il supprime les aspirations élevées, culte sans doctrine comme sans but, inventé pour échapper à Dieu et à la conscience humaine, pour perpétuer l'ignorance, l'esclavage et la barbarie sur le globe. Leurs infamies n'étaient un mystère pour personne. Méprisées des esprits cultivés qui cependant par une inconséquence facile à saisir, les encensaient en public ; chères au vulgaire principalement à cause des turpitudes que leur prêtaient les fables scandaleuses de la mythologie ; traduites sur la scène par des poètes qui ne se gênaient pas de leur cingler à la face de dures vérités, elles n'étaient point un obstacle, mais bien plutôt un encouragement perpétuel à la licence.

Depuis longtemps, l'écho des âges ne répétait plus les divins oracles qui avaient révélé la vérité et la justice aux mortels. Sans une lumière surnaturelle, sans une seconde révélation plus complète et plus éclatante que la première, il n'était plus possible de débrouiller le chaos des opinions humaines. Le monde avait besoin que la voix de Dieu se fit entendre derechef pour dissiper les ténèbres épaisses que trente siècles d'erreur avaient accumulées dans les âmes, pour justifier ce sentiment religieux qui ne s'éteint jamais au cœur de l'homme, et achever par là en quelque sorte la création morale de l'univers.

La réforme ne pouvait et ne devait venir que du ciel : les sages

mêmes ne l'espéraient plus. On se croyait sous la loi d'une décadence inexorable contre laquelle on se déclarait hautement incapable de lutter, et au train dont allaient les choses, il n'y avait pas moyen d'entretenir raisonnablement une autre pensée.

“ Il était temps, dit Edgar Quinet, que le Christianisme arrivât, toutes les voies avaient été essayées dans la philosophie, la poésie, la science. Les intelligences étaient à bout, les épreuves finies, les mystères comblés. Après tant d'efforts, on avait embrassé une abstraction; on touchait au désespoir; il fallait ou mourir ou se renouveler dans le sein de l'Éternel. Le genre humain haletant, épuisé, dégoûté de lui-même, fit comme le disciple bien-aimé, il pencha la tête, et se reposa dans l'ample sein du Christ.”

VIII. Mais que de combats à livrer, que de résistances à vaincre, que d'oppression à souffrir, que d'existences sacrifiées avant que d'atteindre cet heureux résultat qui changea toutes les conditions politiques, économiques, sociales et religieuses de l'humanité !

Une alliance systématique, raisonnée, universelle, s'était formée au sein des classes supérieures pour soutenir l'édifice vermoulu du paganisme, parce qu'elles pressentaient qu'en tombant, il entraînerait avec lui dans sa chute les institutions perverses qu'elles avaient intérêt à maintenir debout; et il fallut une succession de miracles pour triompher de cette conjuration immense qui s'était promis d'étouffer le Christianisme au berceau.

Mélange singulier d'orgueil et d'abjection, d'égoïsme et de volupté, de licence et de despotisme, de meurtres et d'orgies, la civilisation païenne est le grand scandale de l'histoire. Elle n'a rien respecté, et s'est joué indignement de la vie, de la liberté et de la conscience humaines. Puissante seulement pour détruire, corrompre ou opprimer, ses progrès hâtent la décadence de toutes choses. Par ses sophistes, elle n'éclaire les esprits que pour les perdre, en les éloignant de plus en plus des traditions qui enseignaient, avec la vérité, la vertu dont il n'existait plus qu'un vain nom. Partout elle promène l'impiété, la terreur, le désespoir, la misère, l'anarchie. Ses Césars se font dieux, ses sages se suicident, ses prêtres se dépravent, et ses femmes se prostituent. Son dernier mot est le sensualisme d'Epicure et le fatalisme de Zénon. Son dernier acte est une sentence de mort contre les disciples de Jésus. Son dernier effort est l'entreprise de Julien contre le Christianisme qui allait bientôt devenir une puissance sans rivale. Et elle se brise enfin sous le talon vengeur des barbares.

Elle n'en était pas moins à son apogée quand l'Église entra en antagonisme avec elle. La lutte fut longue et acharnée. Une multitude de bûchers et d'échafauds se dressèrent en tous lieux

contre les initiés de la croyance nouvelle, dont la destinée était de créer un meilleur ordre de choses. Mais au bout de trois siècles de persécutions, d'épreuves et d'angoisses, celle-ci resta triomphante dans l'arène inondée du sang des martyrs. Dioclétien immole à sa rage deux millions de chrétiens, et monté sur un char de triomphe, il proclame en face du Capitole la défaite et l'extinction de la religion du Christ. Vingt ans après, Constantin, debout sur un autre char de triomphe, en face du même Capitole, décrète la religion du Christ religion de l'Empire. Le temps et le genre humain avaient fait un pas! Le Panthéon, dépeuplé de ses dieux, s'emplit de solitude et de silence.

La Croix, après avoir vaincu la civilisation antique, allait vaincre la barbarie. A l'avenir, elle devait être un signe de ralliement pour tous les peuples qui, dans le passé, avaient vécu en état d'hostilité permanente les uns contre les autres. La faute irréparable des successeurs d'Auguste jusqu'à Constantin fut de la proscrire au lieu de lui remettre le gouvernement des âmes, qui lui échut finalement en partage. Tandis que l'Empire se précipitait de toutes parts vers sa fin sous l'action dissolvante du paganisme, il se serait relevé peut-être de ses ruines avec le Christianisme pour appui. Mais la coupe de la colère céleste était trop pleine. Dieu fit surgir tout à coup les Barbares pour renouveler l'univers!

IX. Nous avons donné un rapide aperçu de ce qu'étaient les idées et les mœurs de ce monde ténébreux de l'idolâtrie où, dit-on, Jésus-Christ n'était pas nécessaire. La philosophie, parvenue sur le trône dans la personne des Antonins, n'y put rien changer. Cette œuvre prodigieuse était au-dessus des forces humaines. Il n'y avait qu'un Dieu qui fût capable de l'entreprendre sans faillir à la tâche.

Attristé du spectacle qui s'offre à ses yeux, un auteur païen du deuxième siècle laisse échapper ces paroles qui résument la situation d'alors : " Partout règne le désordre ; ce n'est plus qu'une dissolution générale, un affreux dégoût de tout ce qui entretient l'union et fait le charme de la vie."

Et pourtant, ce fut au milieu de cette énorme publicité du désordre, où ce qu'il y a de plus honteux dans les penchants de l'homme s'épanouissait au soleil et n'inspirait plus l'horreur ; quand les passions étaient sans frein, la législation sans force, la morale sans principe ni sanction, la religion sans pouvoir ; ce fut à cette époque d'universel abaissement où la société malade avait assez peu conscience de son état qu'elle ne se sentait pas abjectement mourir, qu'apparut le Christianisme et que s'organisa la plus

belle révolution morale dont il soit parlé dans les fastes de l'histoire.

Entre ces deux faits généraux qui se développent sur le même point de l'espace et du temps, il y a une disproportion si grande, un contraste si complet, l'un est si peu la conséquence de l'autre, et le résultat est si contraire au cours naturel des événements, qu'il serait insensé de ne pas voir dans ce phénomène quelque chose de surnaturel et de divin.

Qui aurait pu prévoir qu'une douzaine d'esprits incultes, prêchant un Dieu mort du supplice des infâmes, supplanteraient les prêtres, les philosophes, les Césars, pour fonder sur les débris du polythéisme une Eglise qui subsiste encore ? A la vue de cette multitude de martyrs qui scellèrent leur foi de leur sang, Pascal s'écrie : " Je crois des témoins qui se font égorger ! " Nous croyons également des manœuvres qui, dépourvus d'éducation, de ressources, de tous les éléments de succès, expliquent Dieu aux savants, la vérité aux sages, la persuadent aux ignorants, et lui font faire en quelques années le tour du monde ! Jamais ils n'auraient mis la main à cette œuvre surhumaine si le Ciel ne l'eût ordonné. Ils n'auraient jamais surmonté les mille obstacles qu'ils rencontrèrent sur la route, si Dieu même n'eût été leur lumière et leur guide. La Providence a visiblement secondé l'apostolat sublime de ces humbles pêcheurs, et tout disposé pour la réussite de cette merveilleuse entreprise. Le paganisme fut vaincu au pont Milvius ; les dieux de Maxence, frappés subitement d'impuissance, s'enfuirent et disparurent devant le Dieu du fils de Ste. Hélène : et l'univers éclairé, debout au pied de la Croix, s'étonna d'avoir été idolâtre.

" On vit, dit Lacordaire, la cité des temps nouveaux s'élever sur les ruines de l'antiquité ; et Rome déjà morte, Athènes qui n'était plus, Jérusalem ensevelie sous sa malédiction, toutes les trois éteintes, mais immortelles, se réveillèrent vivantes dans une république plus vaste et plus sacrée que la leur, qui avait le Christ pour chef, l'Evangile pour charte, la fraternité des hommes et des nations pour ciment, l'Europe pour frontière, et l'éternité pour avenir."

X. L'Eglise, victorieuse des épreuves continuelles qu'elle a rencontrées dans sa marche à travers les siècles, est debout, après avoir vu tomber autour d'elle tout ce qui se promettait l'immortalité lors de sa fondation dans l'humanité. Sortie des entrailles d'un Dieu, fécondée et cimentée par le sang des martyrs, couronnée par le génie des grands hommes qui lui ont prêté à l'envi le secours de leur plume ou de leur épée, cette institution—qui embrasse

dans sa puissante unité, dans son universalité et sa perpétuité le passé, le présent, l'avenir—a traversé les âges sur le fleuve de l'histoire, tantôt résistant aux tempêtes, tantôt se laissant bercer au souffle de la fortune adoucie. Grâce à un miracle qui renait ou se renouvelle tous les jours, elle reste inébranlable au milieu des bouleversements et des ruines qui jonchent partout le sol de débris : plus stable et bien autrement immortelle que ces pyramides qui bravent sur leurs bases l'action du temps impuissant à les détruire, parce qu'elles trouvent dans leur solidité à toute épreuve le principe d'une éternelle durée !

On respecte peu l'ouvrage des hommes, souvent même on le méprise, tôt ou tard on le renverse. Rien de ce qui est humain n'est fait pour commander toujours l'admiration, l'estime ou l'obéissance du genre humain. Mais alors, d'où vient donc que l'Église demeure immuable, honorée et servie par la meilleure portion des mortels, et cela même après dix-huit cents ans dans le cours desquels on a épuisé sans effet tous les moyens possibles pour la démolir et l'abattre ? Ceux qui refusent, malgré l'évidence, de saluer en elle la création vivante et perpétuelle de l'Être Suprême, pourraient-ils nous expliquer ce prodige sans l'intervention de la Divinité ? Que d'antagonistes de toute espèce n'a-t-elle point eu à soumettre ? Que d'hérésies a-t-elle eu à vaincre ! Que de violences et d'injustices à surmonter ! Que de tyrannies à subir ! Que de pertes à réparer ! Que de puissance à conquérir et à craindre après l'avoir acquise ! Que d'empereurs et de conquérants, depuis Julien l'Apostat jusqu'à Napoléon, n'a-t-elle pas vus se briser contre le roc sur lequel elle est assise, *sedet æternùmque sedebit* ! Que de fois la Révolution momentanément triomphante, a prédit sa fin ! Chaque lutte dans le passé fut pour elle l'occasion d'une conquête ; chaque humiliation, l'aurore d'une gloire nouvelle ; chaque défaite d'un jour, la source de victoires permanentes sur l'esprit de révolte et d'anarchie. De sorte que passant, à l'heure actuelle, par une des phases les plus critiques et les plus douloureuses de son existence, nous ne doutons point qu'elle ne soit à la veille de quelque triomphe plus éclatant peut-être que tous ceux qu'elle a obtenus jusqu'ici. Nous lui sommes redevables de nos lumières et de nos lois, de nos coutumes et de nos mœurs en ce qu'elles ont de meilleur. L'impiété qui la harcèle et l'outrage, se fatiguera de tant d'efforts stériles avant que l'Église ne se soit lassée de répandre les bienfaits sur ses amis et ses ennemis. Car le bien s'échappe de ses mains, la vérité de ses lèvres, et l'amour de son cœur, comme la lumière jaillit de ce vaste luminaire suspendu dans l'espace depuis le FIAT créateur. Or, ainsi que l'a dit le poète :

Le Nil a vu sur ses rivages
 Les noirs habitants des déserts
 Insulter par leurs cris sauvages
 L'astre éclatant de l'univers.
 Cris impuissants ! fureurs bizarres !
 Tandis que ces monstres barbares
 Poussaient d'insolentes clameurs,
 Le dieu poursuivant sa carrière
 Versait des torrents de lumière
 Sur ses obscurs blasphémateurs !

XI. C'est au-delà des bornes de cette création matérielle que réside la cause de cette immutabilité miraculeuse, de l'Eglise, qui ait qu'elle reste immobile au sein du mobile univers. Il y a quelqu'un de plus puissant que l'impie qui secoue maintenant les assises de l'Europe ; il est un homme infiniment plus grand à lui seul que tous les hommes ensemble, et qui a donné à son œuvre l'éternité ! Personne autre que lui n'a droit d'affirmer qu'il a élevé un monument plus durable que l'airain, *Exegi monumentum œre perennius !* L'Eglise ! il l'a conçue dans la douleur au Calvaire ; il l'a affermie dans son propre sang et celui des martyrs ; il a mis à ses pieds les couronnes et les monarchies chrétiennes du moyen âge ; et il l'a tellement incorporée à la société moderne que celle-ci périclité dès qu'elle cesse de marcher sous sa garde. Si quelquefois il permet qu'elle chancelle et fléchisse sous le poids, il ne permettra jamais qu'elle succombe ! Participant de la nature divine, *divinæ consors naturæ*, on peut dire de l'Eglise, sans cesse la même au milieu de vicissitudes sans cesse renaissantes, ce que St. Paul a dit de son auteur : " Jésus-Christ était hier, et il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles," *heri, et hodiè, et in secula*. Placée comme dans une région moyenne entre le ciel et la terre, elle domine les générations, le temps et l'espace. Elle parle par la voix de ses Pontifes, et le monde fait silence. Elle ne demande qu'à être libre, et le monde lui décerne l'empire. Elle commande, et le monde obéit. Ses épreuves sont des progrès ; ses tribulations fortifient son pouvoir sur les âmes élevées qui s'attachent à elle d'autant plus fortement qu'elle est plus ardemment combattue. Dieu semble vouloir qu'elle soit toujours humainement en danger pour mieux nous montrer qu'elle est toujours divinement secourue. Elle a vu périr les vastes empires ; elle a vu se renouveler trois fois la face de l'Europe, l'antiquité s'éteindre, le moyen âge disparaître, et elle demeure pour confier à la tombe ceux qui prédisent qu'elle va mourir.

XII. Les religions antiques ne se sont maintenues qu'en se modifiant pour vivre d'accord avec les idées et les mœurs, changeant à tout propos au milieu de l'instabilité des sociétés païennes ; d'où il résulte que leurs variations continuelles ont été la cause de leur

durée. Jamais elles ne fixèrent leurs dogmes ni leurs doctrines. Elles se laissaient aller noblement au cours des événements et des préjugés, veillant à ne pas tomber en contradiction avec les opinions dominantes. On les voit décheoir en même temps que les institutions politiques qui les patronisent ; et aucune d'elles, à l'exception du judaïsme, n'a survécu à la destruction des empires dont elles étaient simultanément les protégées et les protectrices.

La Religion Chrétienne, au contraire, a constamment suivi une marche différente. Une fois pour toutes, elle a défini son symbole, sa morale, ses enseignements sur toutes choses ; et depuis elle travaille sans varier d'un iota, quant au fond des croyances, à conserver intactes et à répandre partout ces vérités salutaires dont elle est la dépositaire divine et le divin organe. Mais l'Eglise qui est sa forme parfaite et sa personnification vraie, ne s'est pas renfermée dans les sanctuaires pour préserver ce dépôt menacé par tant d'intérêts contraires. Présente sur tous les points, et aux temples, et au sein des Etats, et au foyer des familles, mêlée activement au mouvement social qui détruit et répare tour à tour et y prenant la première part, elle est cependant restée une, indivisible, immuable, preuve que tout en étant liée dans une certaine mesure aux établissements humains, elle leur est supérieure par nature et n'a pas besoin de ces appuis pour prolonger son existence, puisqu'elle ne partage ni leur inconstance, ni leur fragilité. Ecoutons Voltaire passant rapidement en revue tous les cultes pour s'arrêter avec respect devant celui qui mérite seul l'adoration et l'hommage des mortels :

“ Le judaïsme, le sabéisme, la religion de Zoroastre, rampent dans la poussière. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes. La religion des Miltiade et des Périclès, celle de Paul-Emile et de Caton, ne sont plus ; celle d'Odin est anéantie ; la langue même d'Osiris, devenue celle des Ptolémées, est ignorée de leurs descendants ; le théisme pur n'a jamais existé. Le Christianisme seul est resté debout parmi tant de vicissitudes et dans le fracas de tant de ruines, immuable comme le Dieu dont il est l'auteur. La vérité reste pour l'éternité, et les fantômes d'opinions passent comme des rêves de malades. La religion subsiste depuis six mille ans, de l'aveu de tous, et les sectes sont d'hier. *Je suis forcé de croire et d'admirer.*”

Cet aveu arraché par l'évidence des faits au plus violent ennemi du Christianisme, prouve une fois de plus que le génie, même corrompu, même détourné de sa voie, dès lors qu'il médite dans le silence des passions, est forcé, après examen, de croire et d'admirer ce que croient et admirent sur la parole de Dieu les plus simples enfants de l'Eglise.

Oui, nous le redisons après le coryphée de l'impiété, depuis six mille ans, cette religion, objet d'amour et de haine, subsiste au milieu de la société universelle qu'elle maintient encore sur ses bases, et cela, malgré la force, malgré la politique, malgré l'idolâtrie, le schisme et l'hérésie ; malgré la philosophie, le syllogisme, l'échafaud et l'épigramme ; malgré tout enfin : et si elle avait été destinée à subir le sort des autres formules religieuses qui lui ont disputé sans succès la domination suprême sur les âmes, il y a longtemps qu'elle n'existerait plus qu'en souvenir. Rien ne peut lui arriver, ni des hommes, ni des choses, ni du temps, qu'elle n'ait mille fois déjà rencontré sur sa route. La cause de la civilisation s'identifie de plus en plus à la sienne. En sorte que si le genre humain veut continuer d'avancer dans la voie du perfectionnement matériel et moral, il faut qu'elle enseigne l'avenir, comme elle a instruit le passé.

XIII. "Quand vous voyez, dit Voltaire quelque part, la raison faire des progrès si prodigieux, mais seulement au moment de la prédication de l'Évangile, regardez la foi comme une alliée qui doit venir à votre secours, et non comme un ennemi qu'il faut attaquer. Osez la chérir, et non la craindre." Par malheur, on suit peu ce sage conseil, dont Voltaire n'ignorait point sans doute toute la portée ; et c'est précisément au nom de la raison qu'on déclare aveuglément la guerre à l'Évangile. On ne réfléchit pas que sans le Christianisme, on aurait dans l'État le despotisme, dans la cité l'esclavage, dans la famille le concubinage, la polygamie et le divorce, dans les mœurs la publicité des plus scandaleux désordres ; et on oublie tous les progrès qu'on lui doit pour l'invectiver plus à l'aise. Certes, une institution qui, aux jours où la servitude régnait sans obstacle, fut le refuge de ce qui était faible, esclave, délaissé, c'est-à-dire de presque tout l'univers ; une institution qui sut faire la grandeur de l'Europe de ce qui, naturellement, devait entraîner sa déchéance à jamais ; une institution qui, à une époque moins éloignée de nous, a sauvé le monde civilisé de la barbarie musulmane, et qui, au siècle présent, est le plus ferme soutien de l'ordre, l'unique représentant de la justice et du droit, cette institution a droit à quelques égards même de la part de ses détracteurs. On a beau entasser contre elle les outrages et les calomnies, ces attaques, dictées par de bas sentiments, ne font que la grandir, et le poids et la honte en retombent sur les malheureux qui cherchent ainsi à l'avilir, dans le fol espoir qu'ils amèneront sa ruine au moyen de ces grossières impostures. D'ailleurs, cette tactique flétrissante n'est pas nouvelle dans l'histoire des persécutions de l'Église. L'indignation qu'elle a soulevée en tout temps chez les

hommes de cœur inspirait à Tertullien un des plus beaux mouvements de l'éloquence chrétienne. Ce parti pris d'insulter à contribué indirectement à multiplier ces apologies foudroyantes où la vérité vengée s'affirmait avec une vigueur irrésistible, et St. Augustin ne craignait pas de s'en prévaloir pour célébrer la vitalité rayonnante de l'Eglise, qui dément les pronostics des faux prophètes de malheur.

XIV. Un fait nous rassure sur l'avenir de l'Eglise si violemment persécutée depuis que la Révolution et son allié, le libéralisme, sont devenus maîtres de l'Europe. C'est que cette Eglise qui a toujours duré a toujours été combattue, ainsi que l'observe Pascal ; *c'est une enclume qui a brisé tous les marteaux*, suivant l'énergique expression de Théodore de Bèze, un des fondateurs du protestantisme en France. Vouloir la démolir, c'est donc tenter l'impossible ; c'est s'attaquer à Dieu qui l'environna jusqu'ici d'une protection si visible et constante que pas un publiciste, pas un historien, pas un philosophe digne de ce nom, n'a osé en nier l'existence. Les prêtres et les évêques qui souffrent aujourd'hui pour elle en exil ou dans les cachots ne se laissent pas abattre, sachant que leur devoir est de parcourir d'un pas infatigable la voie qui mène à Dieu par le chemin du Calvaire. Ils descendent d'une race de géants : douze des leurs ont conquis et transformé l'univers ! Ils peuvent se rire des pygmées qui, bien qu'ils disposent des ressources immenses que leur offrent la force matérielle, les préjugés et les passions, sont néanmoins impuissants à extirper du sol l'œuvre sublime érigée par le dévouement et le martyre !

XV. Quand Athènes frappa d'ostracisme le plus grand de ses citoyens, un étranger, surpris d'une pareille injustice, s'informa auprès d'un des proscripteurs quel était le motif assez grave qui pût l'avoir déterminé à voter de la sorte le bannissement de celui qui avait été le sauveur de l'Attique. " J'étais las, répondit négligemment l'Athénien, de l'entendre appeler le Juste ! " Si les adversaires de l'Eglise consentaient à être, une fois seulement, aussi sincères que ce concitoyen d'Aristide, ils diraient qu'ils la blasphèment et l'abhorrent parce qu'elle est sainte, qu'ils veulent la proscrire parce qu'elle est une vivante censure de leurs vices, et une protestation contre l'iniquité sous toutes les formes. Sa sainteté offense leurs regards. Elle exige trop de leur esprit et de leur cœur. Voyant qu'elle n'a ni la volonté ni le pouvoir de transiger avec les fautes autrement que par le repentir, ou de permettre l'erreur et la licence, ils la condamnent sans appel, et la signalent ensuite comme l'antagoniste de la pensée, l'ennemie de l'homme et de ses droits, comme un danger permanent pour les libertés

publiques. Pourtant, rien n'est plus propre que sa doctrine à former des gens de bien, conciliants et modérés dans les conditions diverses où les appelle la nature et leur génie ; et rien de plus contraire à cette même doctrine que la violence ou l'oppression. Quoi ! c'est elle qui, d'après l'aveu de Voltaire, a rétabli l'homme dans ses droits, et ces droits, elle les foulerait aux pieds après les avoir consacrés et fait reconnaître par tous les gouvernements européens ! C'est elle qui a opéré la véritable émancipation de l'esprit humain en le délivrant du joug de l'ignorance et des superstitions antiques, et elle comprimerait l'intelligence en contrariant son essor ! C'est elle qui a aboli toute espèce d'esclavage, et reniant son passé, violant sa mission, trahissant le devoir, elle étoufferait la liberté morale et civile qui, toutes deux, sont nées de ses entrailles, qui ont grandi et se sont développées sous son égide tutélaire ! C'est elle qui, par des efforts continus, empêche le mal de dominer sur le bien, elle épure, ennoblit, perfectionne tout ce qu'elle touche, et elle opprimerait l'entendement, elle abaisserait les caractères, elle serait sans entrave au progrès, un obstacle au bonheur général ! Quel cynisme que d'essayer ainsi de tourner en signes de déshonneur tout ce qui forme ses plus beaux titres de gloire ! Ou plutôt quel manque étonnant de lumières !

Quoique fassent les sophistes, jamais l'Eglise ne cessera d'être une puissance dans le monde, le frein le plus efficace et le lien le plus fort parmi les peuples modernes. Son influence, pour être moins sensible peut-être, n'en sera pas moins réelle à l'avenir, puisqu'elle s'adresse à la partie la plus intelligente et la plus noble de notre être ; et il faudrait, ce qui heureusement n'est ni probable ni possible, que l'on tombât universellement dans le scepticisme pour se dérober tout à fait à sa tutelle bienfaisante.

Car la religion étant partout l'institutrice première de l'humanité, le couronnement aussi bien que la base de tout édifice social, et existant même en l'absence de toute organisation politique, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'étude de l'histoire, il s'ensuit que de toutes les institutions, elle est la plus rationnelle et la plus nécessaire ; qu'elle est également naturelle aux humains sous le double rapport individuel et collectif, soit dans l'état de nature, soit dans l'état de société ; et que, de plus, ils doivent la considérer comme le premier bien, l'écouter comme la voix du Ciel, dès lors qu'elle apparaît à leurs yeux entourée de tant de preuves et portant de si nombreux caractères de vérité qu'on y voit l'œuvre de Dieu, telle qu'elle se manifeste d'une manière éclatante dans l'Eglise de Jésus-Christ.

F. X. DEMERS.

(à continuer)

LA CHANSON DE MOORE

Thomas Moore, poète irlandais, célèbre, a composé trois "strophes de canot" que deux Canadiens, MM. Mondelet et Angers, ont rendues avec succès en notre langue. On en parle un peu partout entre le lac Supérieur et l'Anticosti, mais dans le Bas-Canada le texte original est inconnu, ou c'est tout comme. Les traductions nous en tiennent lieu. Revoyons-le un instant.

I

Ce qui amena le poète en Amérique fut la charge de régistrateur royal que le gouvernement anglais lui donna aux Bermudes en 1803. Il s'y rendit, s'ennuya, trouva le climat désagréable et se nomma un substitut, après quoi il entreprit de retourner en Angleterre par les Etats-Unis et le Canada. Parvenu à la région des grands lacs, il se mit à chanter les paysages et les sites historiques qu'il rencontrait; il ne cessa qu'à Halifax. C'est dans le trajet, de Kingston à Montréal, par le Saint-Laurent, qu'il eut occasion de composer les vers que voici et qui ont assez justement attiré notre attention, vu qu'ils ne sont pas mal faits et qu'ils parlent de notre pays:

A CANADIAN BOAT SONG

(Written on the River St. Lawrence)

Faintly as tolls the evening chime
Our voices keep tune and our oars keep timé.
Soon as the woods on shore look dim,
We'll sing at St. Ann's our parting hymn.
Row, brothers, row, the stream runs fast,
The Rapids are near, and the daylight's past!

Why should we yet our sail unfurl ?
 There is not a breath the blue wave to curl !
 But when the wind blows off the shore,
 Oh ! sweetly we'll rest our weary oar.
 Blow, breezes, blow, the stream runs fast,
 The Rapids are near and the daylight's past !

Utawas' tide (1), this trembling moon
 Shall see us float over thy surge soon.
 Saint of this green Isle ! hear our prayers,
 Oh ! grant us cool heavens and favouring airs.
 Blow, breezes, blow, the stream runs fast,
 The Rapids are near and the daylight's past !

II

Les observations ne sont pas déplacées à la suite de ces vers.

Le quatrième fait dire aux *voyageurs* : “ Nous chanterons à Sainte-Anne notre hymne de départ, ” ce qui ne signifie pas que cette expression s'applique à l'équipage qui conduisait Moore, puisqu'il a le soin de noter à deux reprises qu'il a passé par le Saint-Laurent et qu'il ajoute : “ Ces stances sont supposées dans la bouche des *voyageurs* qui vont au *Grand-Portage* par la rivière Utawas. ” Or le *Grand-Portage*, c'était Sainte-Anne du Bout de l'Ile.

Les voyageurs qui partaient à cette époque de Montréal pour remonter l'Ottawa, s'arrêtaient d'abord au rapide de Sainte-Anne, première étape, où l'on disait adieu aux amis assez fidèles pour suivre jusque là. C'était le véritable point de départ pour les *pays d'en haut*. L'église Sainte-Anne, patronne des voyageurs de ces contrées, était la dernière du Bas-Canada—la limite du monde civilisé. Moore qui descendait le Saint-Laurent, ne devait pas partir de Sainte-Anne, mais plutôt y arriver, à la rigueur. Et puis ce bateau qui porte une voile (septième vers), c'est une embarcation du Saint-Laurent ; sur l'Ottawa, il fallait alors se borner au canot d'écorce. Donc la chanson est née sur le fleuve et s'applique en partie à son tributaire, mais pas toute entière comme on l'a dit.

Voici du reste les notes trouvées dans les papiers de Moore :

“ Je composai ces couplets sur un air que nos canotiers chantaient fréquemment. Le vent était si défavorable qu'ils étaient obligés de se servir constamment de la rame, et que nous primes

(1) Les poètes ont le privilège d'embellir et d'idéaliser les choses dont ils parlent. Les eaux de l'Ottawa sont tout simplement d'un gris vilain et rien ne montre mieux leur défaut que le contraste frappant qu'elles présentent en cherchant à se mêler aux flots limpides et purs du St. Laurent, qui les repousse et ne les confond avec les siens qu'au bas de Montréal. Au temps du voyage de Godfrey Vigne (1830) l'Ottawa, tout sauvage qu'il fût encore, n'était pas sous ce rapport plus avantage qu'aujourd'hui.

cinq jours à descendre de Kingston à Montréal, exposés durant le jour à un soleil ardent, et la nuit forcés de chercher un refuge contre la rosée dans de misérables huttes le long du fleuve où l'on voulait nous recevoir. Mais les paysages magnifiques du Saint-Laurent compensent tous ces inconvénients. Nos *voyageurs* avaient de bonnes voix et chantaient parfaitement à l'unisson et d'accord. Les mots français de l'air sur lequel j'adaptai ces stances me semblèrent être un long récit incohérent dont je ne compris qu'une partie, à cause de la prononciation barbare des Canadiens. Il commençait ainsi :

“ Dans mon chemin j'ai rencontré
Deux cavaliers très-bien montés,”

et à chaque couplet, le refrain :

“ A l'ombre d'un bois je m'en vais jouer,
A l'ombre d'un bois je m'en vais danser.”

“ J'ai tenté de mettre l'air en musique et je l'ai publié ainsi. Sans le charme qui s'attache au moindre souvenir et aux sentiments du passé, cette mélodie paraîtra peut-être commune et puérite, mais je me rappelle que lorsque nous entrions au soleil couchant dans l'un de ces lacs superbes où le Saint-Laurent s'ouvre avec tant de grandeur et d'inattendu, j'écoutais ce simple motif avec un plaisir que les plus fines compositions des grands maîtres ne m'ont jamais procuré ; et maintenant il n'y a pas une note de cet air qui ne rapporte à ma mémoire le coup de la rame dans les flots du Saint-Laurent, la course de notre embarcation dans les rapides, et toutes ces impressions neuves et fantaisistes dont mon cœur se nourrissait durant ce voyage si intéressant.”

Moore se vantait de savoir cinq ou six langues vivantes. Les comprenait-il ? Il est permis d'en douter puisqu'il ne saisissait pas les paroles chantées par nos voyageurs, d'ordinaire si faciles à comprendre. “ La prononciation barbare des Canadiens ” est une rengaine à l'usage de ceux qui ne parlent pas français ; nous la connaissons de vieille date.

La Rochefoucauld, qui parcourut le Haut-Canada sept ou huit ans avant Moore, n'a pas éprouvé le même embarras. Il prend plaisir à parler des voyageurs et à les étudier. S'il n'eut pas compris leur langage, nous le saurions, mais au contraire écoutons-le : “ Nous étions ramenés par des Canadiens qui, selon leur coutume, n'ont pas cessé une minute de chanter. Les chansons sont gaies, souvent un peu plus que gaies ; elles ne sont interrompues que par les ris qu'elles occasionnent. Dans toutes les navi-

gations dont sont chargés les Canadiens, les chants commencent dès qu'ils prennent la rame et ne finissent que quand ils la quittent : on se croit dans les provinces de France, et cette illusion fait plaisir."

Citons un autre passage du même auteur sur les canotiers ou plutôt les voyageurs Canadiens :

"Ce sont, au dire même des Anglais qui ne les aiment pas, les meilleurs rameurs, les plus industriels pour sortir d'embarras, les plus endurcis à la peine, les plus durs à la fatigue, les plus sobres, quoique buvant quelquefois un peu trop de rhum — alors leur gaieté les porte au tapage, comme elle porte souvent les Anglais au morne silence. Le peuple canadien a conservé le caractère français; actif, brave, ardent, il entreprend et soutient avec courage les travaux les plus pénibles, se console et se délasse en fumant, en riant et en chantant; rien ne le dégoûte, rien ne l'arrête, ni la longueur des voyages, ni l'excès de la fatigue, ni la mauvaise qualité de la nourriture, pourvu qu'il soit soutenu par de bons propos et par quelques plaisanteries. M. Mackenzie, dans son voyage à la mer du Sud, s'est fait accompagner par plusieurs d'entre eux... Le gouvernement anglais a changé avec affectation les noms des villes, des îles, des rivières et des plus petits creeks, mais les Canadiens ne se prêtent point à cette nouvelle nomenclature et mettent de leur côté autant d'affectation que d'habitude à les appeler constamment par leurs anciens noms français... L'opinion qui prévaut le plus sur le Canada parmi les officiers Anglais est que les Canadiens ne seront jamais un peuple attaché à l'Angleterre (!); que s'il fallait lever une milice pour marcher en temps de guerre, la moitié ne s'armerait pas contre les Américains (!)"

—Voilà quatre-vingts ans que ces lignes sont écrites.

III

Trente ans après Moore, un voyageur anglais, Godfrey T. Vigne, descendant de Kingston à Montréal, décrit ainsi le trajet :

"A Cornwall, je quittai le vapeur pour entrer dans un grand bateau avec plusieurs dames et messieurs, qui voulaient également sauter les rapides. De là à Montréal, nous fûmes obligés de nous transborder des bateaux à terre et de terre aux bateaux quatre fois dans la même journée. Le fleuve, au-dessus de Montréal, est tout coupé par les rapides. Les plus formidables se nomment le *Long Saut* et les *Cèdres*. Dans le *Long Saut* notre embarcation volait, et bientôt nous approchâmes l'endroit dangereux de cette descente. Les vagues se forment, mais sans se gonfler, pour rouler comme

ailleurs côte à côte : elles montent à pic et se dardent en avant ; c'est une course furieuse où elles se tassent les unes les autres dans la plus étrange confusion et produisent une écume au-dessus de laquelle flotte un nuage de pluie fine haut de quatre ou cinq pieds, qui lave les flancs du bateau, au grand malaise des dames qui mouillent leurs toilettes et des messieurs qui ne s'en trouvent guère mieux."

Aujourd'hui nous sautons en riant ces rapides à travers lesquels des palais flottants nous promènent sans mouiller les tulles les plus délicats.

IV

S'il est vrai qu'on ne compose pas une bonne chanson aussi facilement qu'une tragédie, il est encore plus certain qu'on ne la traduit jamais bien. Cependant, la difficulté d'une semblable tâche n'a pas effrayé deux de nos compatriotes, F. Réal Angers et Dominique Mondelet, plumes exercées qui ont été attentivement suivies dans ce tournoi.

Citons les vers de M. Angers, quoiqu'ils soient de dix ans postérieurs à ceux du juge Mondelet.

La cloche tinte au vieux clocher,
Et l'aviron suit la voix du nocher.
Sur le rivage il se fait tard,
Chantons, chantons l'air du départ.
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Pourquoi donner la voile au vent ?
Pas un zéphir ne ride le courant.
Quand du bord les vents souffleront,
Vous dormirez sur l'aviron.
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Fier Ottawa, les feux du soir
Nous guideront sur ton mirage noir !
Patronne de ces vers ilots,
Sainte-Anne, aide-nous sur les flots !
Soufflez, zéphirs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Cette facture a des défauts qui disparaissent en chantant, mais qui ne supportent pas bien la lecture. Le vers de dix pieds introduit seul dans une mesure de huit, détonne. Béranger lui-même n'a pu s'en tirer que rarement. "Le rapide est proche et le jour fuit," c'est de la prose, à moins peut-être que l'on marque l'hémistiche comme ceci : "Le rapide est," ce qui n'est pas du tout gracieux. Puis l'absence totale de rimes féminines rend les couplets durs à

l'oreille. Ce sont des vers à mettre en musique, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient mauvais, surtout la dernière strophe qui me semble réussie.

Voyons ceux de M. Mondelet. Ils sont de 1826.

Aux approches du soir, aux sons lents de l'airain,
Nos voix à l'unisson, nos rames en cadence,
Quand l'ombre des forêts se perd dans le lointain,
A Sainte-Anne chantons l'hymne de la partance.

Ramons, camarades, ramons,
Les courants nous devancent,
Les rapides s'avancent,
La nuit descend dans les vallons.

Et pourquoi dérouler la voile en ce moment ?
Nul zéphir n'a ridé la surface de l'onde.
Mais, si loin du rivage, Eole nous portait,
Rends la rame au repos, entonnons à la ronde :

Soufflez, soufflez, brise, aquilons,
Les courants nous devancent,
Les rapides s'avancent,
La nuit descend dans les vallons.

Rives de l'Ottawa ! l'astre pâle des nuits
Nous attend sur vos flots. Rends-nous les vents propices,
Patronne de ces lieux, ô toi qui nous conduis !
Donne à l'air la fraîcheur, vogueons sous tes auspices.

Soufflez, soufflez, brise, aquilons,
Les courants nous devancent,
Les rapides s'avancent,
La nuit descend dans les vallons.

Contrairement à ceux de M. Angers, ces vers commencent mieux qu'ils ne finissent. La coupe est heureuse et l'harmonie y règne. On peut les chanter ou les lire sans craindre d'embrouiller l'oreille. Le refrain, "cette aile du papillon," est souple et amené avec adresse ; il lui manque seulement l'allure de ronde qui s'impose et fait qu'on chante de soi-même après la première audition, mais ceci est une qualité exceptionnelle, ne demandons pas tant. Somme toute, c'est à M. Mondelet que revient la palme de la traduction.

V

Moore est très en faveur parmi les Anglais du Canada. Ces jours derniers, l'un d'eux, un écrivain, qui se pique avec raison de comprendre le français mieux que ne le pouvait faire son poète favori, m'a apporté une traduction du *Meeting of the Waters*, petit poème fort admiré et qui mérite en effet de l'être. La pensée qui l'anime est celle-ci : "Puissent nos cœurs amis se réunir et se fondre ensemble comme les ondes des ruisseaux qui arrosent ce beau vallon." La traduction de mon ami est assez curieuse. Elle répond vers pour vers à l'original.

Nulle part ne se trouve un vallon si beau,
 Que le val où se mêlent les clairs ruisseaux.
 Mon goût et ma vie doivent mourir entier
 Avant que tes charmes mon cœur puisse oublier.

Ce n'est pas tous les dons de la nature bénigne,
 Ton gazon si vert et ton eau cristalline,
 Ce n'est pas, je l'avoue, tout ton appas riant.
 J'y vois un attrait même plus séduisant.

C'est que les amis de mon cœur sont présents
 Qui prêtent à tout de nouveaux enchantements,
 Et qui sentent que le beau se rend plus joli
 Quand il a pour reflet les yeux d'un ami.

Ah ! beau val d'Avocq, que je serais heureux
 Entouré d'amis dans tes bosquets ombreux,
 Où tout à l'abri d'un monde insensible,
 Nos âmes, comme tes eaux, peuvent se mêler paisibles !

Les lois de la versification française étant oubliées dans ce morceau, j'ai tenté de les rétablir de la manière suivante, laissant à mon ami le mérite de son travail.

LE VALLON DES RUISSEAUX

Il n'est point de vallons ni si frais ni si beaux
 Que toi, gai rendez-vous de tous ces clairs ruisseaux—
 Et je perdrai plutôt et le goût et la vie
 Avant que de vouloir que mon cœur ne t'oublie !

Ce n'est point la nature aux appas complaisants,
 Ni le gazon si vert, ni tes eaux cristallines,
 O ! vallon, que je cherche au pied de tes collines—
 J'y trouve des attrait encor plus séduisants.

J'y revois des amis que mon cœur sait comprendre
 Et qui marquent ces lieux d'un charme indéfini,
 Car ils jugent le beau et meilleur et plus tendre
 Quand il a pour reflet les regards d'un ami.

Ah ! beau vallon d'Avocq, je saurais me complaire
 Dans ces bosquets ombreux, au flanc de tes côteaux,
 Où l'amitié, fuyant un monde atrabilaire,
 Mêle paisiblement en ce lieu solitaire
 Nos âmes et nos vœux, comme ces clairs ruisseaux.

Quel prestige exerce le poète ! Voilà Thomas Moore qui n'a fait que passer ici, il y a trois quarts de siècle, jetant à l'aventure ses couplets inspirés, et cela suffit pour qu'il vive dans notre mémoire aussi longtemps que l'on parlera de littérature dans ce jeune pays-

CHRONIQUE PARISIENNE

Chacun sait qu'il n'y a rien d'assourdissant comme les pavés de Paris. L'homme le plus lourd et le plus botté ne s'entend pas marcher sur nos boulevards, et en cheminant sur certains trottoirs deux honnêtes bourgeois ne peuvent échanger une réflexion sans crier à tue-tête. C'est qu'on a le tympan brisé par le piétinement des chevaux, l'oreille endolorie par le roulement des omnibus et des camions, sous le poids desquels les maisons elles-mêmes semblent gémir sourdement de chaque côté de la rue. Et rien de précis ne se dégage de cette confusion. C'est un bruit qui semble s'exhaler de partout comme l'air même que vous respirez ; c'est un ébranlement continu, un tumulte prolongé, une clameur immense.

Et toutefois, voici qu'au détour d'une rue, à l'entrée d'un quai, ou au rond-point d'une série d'avenues, il se produit dans les airs, comme une accalmie. Ce n'est pas que le bruit tombe, mais il fait mine de s'éloigner un peu ; il se couvre à moitié, comme une voix qui a épuisé sa rage ; il devient intermittent comme la houle, et, dans l'interalle, vous êtes tout surpris d'entendre résonner une brillante volée de cloches.

Parfois même, en côtoyant d'assez près le mur, votre oreille a le temps de saisir un flot d'harmonie, échappée d'une porte entr'ouverte ; et de suite vous avez deviné, car vous savez que de tels sons ne peuvent partir que d'une Eglise.

Ainsi l'Eglise a deux voix assez puissantes pour percer çà et là le tumulte de Paris. Non-seulement elle étend sur tout un quartier le joyeux appel de ses carillons, si bien décrits par Victor Hugo ; mais elle pousse jusque sur l'asphalte de nos trottoirs le soupir de ses grandes orgues. Entrez, et vous ne tarderez pas à faire une autre remarque. A peine la porte est-elle retombée derrière vous, que vous vous croyez subitement transporté hors de Paris et comme élevé dans une autre atmosphère. L'ébranlement du pavé a disparu de dessous vos pieds. Un silence recueilli vous enveloppe. Au

lieu de ces files de murailles vitrées qui, dans la rue, semblaient fuir avec vous, ce sont d'immobiles arceaux et des voûtes où l'encens vogue en spirale embaumée. Ce sont des saints, rayonnant dans les hauts vitraux, des statues à la figure reposée et à l'attitude tranquille ; et, plus bas, non moins recueillis et presque aussi immobiles, tout un peuple de fidèles prosternés devant le St. Sacrement. De telle sorte que si l'Eglise peut se faire entendre à la rue, la rue ne saurait, par contre, se faire entendre à l'Eglise, ni compromettre son salutaire isolement. Ici, pas de bruit, mais des accords ; pas de tapage, mais de l'harmonie. Le silence de l'Eglise est beau surtout, parce qu'il n'a qu'une voix, et que cette voix, c'est la musique religieuse.

C'est elle qui est allé chercher, sur le boulevard, cette âme agitée et distraite ; elle, qui a sollicité cet homme d'entrer ; elle qui le presse maintenant de s'agenouiller ou de s'asseoir au milieu des fidèles. Pendant qu'il éponge son front et qu'il prend haleine, elle s'insinue doucement jusqu'aux profondeurs de son esprit : elle rafraîchit son sang, elle apaise sa fièvre, elle lui infuse un peu de calme et lui procure comme à Saül un instant de repos.

Si la musique religieuse ne rendait à l'homme d'autre service que de le porter à la rêverie, a dit un auteur, je croirais encore qu'il faut la ranger parmi les agents et les conseillers les meilleurs de la vie. Rêver en effet n'accomplit et ne termine rien, mais commence beaucoup de choses ; rêver, ce n'est pas encore le bien, mais ce n'est déjà plus le mal, du moins dans son action impérieuse et grossière ; rêver, c'est le premier acte de l'imagination en conflit avec de vulgaires réalités ; c'est l'état intermédiaire entre l'attrait et le dégoût ; c'est le déclin de l'orgie et l'aurore de l'amour. Combien de temps St. Augustin a-t-il rêvé, avant de croire, avant de s'incliner et de prier !... Demandez-le aux pages émues de ses confessions et aux larmes de sa sainte mère !

Et que faut-il pour cela ? Peu de chose. Une voix d'enfant modulant un verset, un chœur de jeunes filles dans un cantique à Marie, un simple morceau d'orgue. Car il est à remarquer que pour produire tout son effet, la musique religieuse surtout a besoin d'être ou de paraître populaire.

Soyons justes cependant, et rendons hommage avant tout, à la grande musique classique.

Depuis quelques années, la Société des Concerts du Conservatoire et les concerts de musique classique du cirque des Champs Elysées, ont pris une importance imprévue. M. Félix Clément, M. Vervoitte et plusieurs autres, n'ont pas renoncé à faire goûter à Paris la musique religieuse. Nous avons entendu le *Messie* de

Hændel, la *Passion* de Bach, les œuvres sacrées de Baï, de Mendelsohn, de Rossini et de Palestrina. MM. Auber, Ambroise Thomas, Gounod, ont tous écrit, même pour l'Opéra, des pages mystiques qu'a effleuré l'aile des anges, et c'est là qu'est allé le meilleur de leur âme.

Au décès d'un artiste, ou de quelque haut personnage, la foule se presse à l'entrée des Eglises toujours trop petites pour contenir tous ceux qui voudraient entendre Faure, Mme. Carvalho, ou Mlle Krauss, interprétant l'œuvre religieuse des grands maîtres. Parfois même, comme l'an dernier, il suffit d'un Oratorio ou d'un *Requiem* nouveau pour passionner et occuper pendant des mois la presse musicale.

Un chef-d'œuvre de musique religieuse ! tous les grands compositeurs veulent finir par là. Le Maëstro de génie qui écrit la musique endiablée du *Barbier* et qui donna l'éveil à tant d'airs de valse, finit par écrire le *Stabat* et par léguer à ses héritiers la *Messe*, vrai chef-d'œuvre d'outre-tombe.

Parmi les artistes vivants, notre Gounod a chanté, avec les paroles de Jérémie, les malheurs de la France. La *Gallia* est navrante de tristesse, mais d'une tristesse inspirée. C'est un lamento sorti brûlant de nos douleurs patriotiques, tout palpitant de nos angoisses et fiévreusement tendu vers les cieux.—Il y a moins de grandeur et d'austérité religieuse dans le *Requiem* de Verdi ; mais quel mouvement dramatique ! quelle mélodie ! quelle pénétrante tristesse ! L'*Agnus Dei*, à lui seul, suffirait à rendre cette œuvre impérissable.

Enfin, la Semaine-Sainte offre chaque année aux dilettantis quelques oratorios, grâce auxquels ils peuvent, comme on l'a dit, concilier leurs goûts habituels avec le respect dû aux jours sacrés, à peu près comme le vanneau et la sarcelle permettent aux gourmets, plus scrupuleux sur la lettre que sur l'esprit de la loi, d'observer sans aucune mortification l'abstinence du Carême. Ils n'auront même pas besoin pour cela d'aller à l'Eglise. De leur stalle d'orchestre accoutumée, ils verront se lever le rideau sur une scène décorée en cathédrale, où les divas paraissent en robe montante et en crêpes de deuil et d'où elles entonnent avec une gravité quasi sacerdotale les couplets du *Stabat*, les motifs du *Messie* ou de la *Passion selon St. Matthieu*.

L'an dernier, un symphoniste habile et savant, M. Massenet, a fait exécuter à l'Odéon, avec le concours de Mme Carvalho, un oratorio intitulé : *Marie-Madeleine*. Le succès ne lui a pas été marchandé, non plus qu'à l'*Eve* qu'il a fait donner cette année. A la vérité, on trouve dans ces compositions plus de pittoresque que de

grandiose, plus de mouvement dramatique que de gravité religieuse et de véritable onction. C'est le charme et le péril des œuvres militantes et créatrices de vouloir faire neuf à tout prix.

Mais l'inédit n'est pas nécessairement l'idéal, et à force d'être inattendu, un effet musical peut très-bien devenir étrange.

Aussi peut-on prévoir que de telles œuvres ne seront jamais populaires. Car les morceaux simples y manquent d'un certain entrain, et les morceaux entraînants n'y sont pas suffisamment simples.

Le cantique, lui, est tout cela. C'est ce qui explique qu'il a été et restera toujours populaire. Le cantique est l'arche d'alliance entre les temps anciens et les temps nouveaux. C'est en lui que le peuple chrétien dépose les trophées de ses héros, la fleur de ses sentiments, l'espoir de ses pensées. Il a la garde des meilleurs souvenirs de la vie. La toile où le pinceau a étalé ses poèmes, un incendie peut la détruire ; les diamants, l'or et les reliques peuvent être pillés : le cantique échappe et survit. Il court, il vole de bouche en bouche, de génération en génération ; et il retentissait encore pendant la terreur, dans les asiles où les prêtres proscrits célébraient nuitamment les Saints Mytères. Le cantique populaire ne perd sa vertu, que quand le peuple sans respect et sans foi outrage lui-même l'art qui est né de lui et qu'il a avivé de sa propre inspiration et de sa propre prière.

Ne remontons pas jusqu'aux jours néfastes où les Calvinistes voulurent faire des chants religieux en langue vulgaire, le signe de leur révolte contre l'Eglise catholique. Parmi nos cantiques français, les plus anciens seraient maintenant plutôt du domaine de la science que du domaine de la musique. C'est un terrain où les linguistes peuvent s'ébattre tout à leur aise et conjecturer à loisir. Ceux dont les airs ont pu arriver jusqu'à nous, sont des *Noëls* qui se disaient encore au commencement du siècle. Plusieurs sont en patois local : tous sont curieux par leur naïveté familière ou leurs archaïsmes. Mais aucun n'a eu auprès de nos pères eux-mêmes le succès des *cantiques spirituels* d'avant la révolution française, parmi lesquels je citerai seulement le recueil de St. Sulpice, celui de Ste. Geneviève et celui du Père Montfort.

Ce sont ceux que nous chantons encore sans presque les connaître, et par conséquent sans aucun souvenir d'hommage et de reconnaissance pour leurs auteurs. Et pourtant, qu'ils ont fait verser de larmes, ces cantiques, à ceux qui après dix ans de silence et d'oppression, retrouvaient avec eux leurs souvenirs, sous la voûte appauvrie des Eglises rendues au culte ! Qu'ils firent de bien, lors des grandes Missions de 1825 ; et depuis, dans les Jubi-

lés, les Premières Communions, les exercices du mois de Marie !

Quelques années avant la Révolution, qui sembla un instant devoir emporter les autels eux-mêmes, un prêtre simple, mais dévoré d'un zèle étonnant, parcourait la Vendée. Il régénérait par des missions ce peuple de géants, qui devait fournir bientôt une si belle épopée : et son ardeur apostolique suffisait à tout. Fondateur d'ordre, thaumaturge, prophète, orateur, écrivain, musicien, poète, le Père de Montfort s'était condamné un jour à la plus sauvage des solitudes, pour pouvoir, en achevant de se sanctifier lui-même, donner des cantiques à ce cher peuple, qu'il venait de ramener à Dieu. Il sortit de là un volume où le monde, l'art et l'auteur lui-même ne sont rien, parce que Dieu y est tout. Vrais chants d'une âme que la foi seule a touchée, vrais cris de guerre contre le démon, vrais épanchements d'une prière où tout est simple, recueilli, sans artifice aucun. Et des maîtres ont pourtant reconnu qu'aujourd'hui encore, après les progrès incontestés de la musique religieuse, rien n'est plus de mise dans les cérémonies de notre foi, parce que rien ne parle davantage à l'âme et ne reste plus touchant.

Notre siècle qui a tant innové dans tous les sens, a aussi voulu, qui l'en blâmerait ? avoir ses cantiques. Un Jésuite, le P. Lambillotte, nous a donné les premiers, qui pour n'être pas les meilleurs, n'en ont pas moins de chance de rester les plus durables. Dans cette œuvre mêlée, il y a surtout un grand choix de cantiques à la Ste. Vierge. Les exercices du mois de Marie, toujours plus suivis, ne pouvaient réellement plus se passer d'un recueil spécial, permettant la variété, entretenant l'émulation, donnant carrière aux fraîches voix qui s'élèvent tous les soirs, pendant 30 jours, en l'honneur de Marie. Il y avait là une lacune que le P. Lambillotte a comblée. A d'autres de signaler ses défaillances, nombreuses à la vérité, de critiquer l'insuffisance ou la mièvrerie de certains couplets, et le caractère généralement un peu profane de sa mélodie. Je ne suis pas, quant à moi, assez maussade pour lui tenir rigueur ; du moment surtout que la partie faible de son œuvre est en voie de disparaître dans un oubli mérité, et que l'on continue de faire fête à ses beaux et bons cantiques.

Moins accessibles à la voix, moins populaires, mais plus sérieux, à tous les points de vue, sont les cantiques du regretté P. Hermann. Le sentiment religieux y est profond toujours, souvent pathétique. Il me semble y voir, comme une incarnation de la messe religieuse de ce temps : agitée, souffrante, inquiète comme nous, touchée du souffle qui a passé sur la lyre de Lamartine et qui a inspiré les grands airs de nos opéras nationaux. Car souvent, pour la mélodie

du moins, le P. Hermann n'est pas inférieur aux maîtres. Mais le feu sacré (c'est ici ou jamais le cas de le dire) a transfiguré tous ces beaux dons d'une exubérante nature et les a assouplis aux exigences des sentiments les plus élevés de l'âme en prière. Les pleurs saints du repentir, l'extase de l'amour, l'élan de la reconnaissance, le soupir étouffé du recueillement intérieur, tout est là : et avec quel entraînement, quel enchantement, quelle éloquence !... Il faut avoir chanté ces cantiques pour le savoir ; il faut, dans le recueillement particulier aux messes de collèges ou de pensionnats, avoir entendu, un matin, avant ou pendant la communion, de jeunes voix bien exercées et bien pénétrées de ce qui se passe à l'autel, redire ces couplets à trois voix ou ces mélodies... Alors, c'est en essuyant des larmes, qu'on avoue que pareil festin pouvait, seul, inspirer pareil cantique.

Après cela, et tout en retenant le P. Hermann comme mon auteur favori, et surtout comme le chantre Eucharistique, je ne serai que juste de louer en finissant d'autres recueils, particulièrement ceux de l'abbé Moreau et d'Aloys Kunc, le savant maître de chapelle. M. Moreau est le talent musical religieux le plus fécond et le plus souple de ce temps. Il a écrit pour la Vierge de la Salette, pour la Mère Admirable et pour Notre-Dame de Lourdes des pages délicieuses, que les pensionnats s'arrachent aussitôt que parues et que l'on ne se lasse guère de répéter non-seulement aux pieds des autels, mais au salon même, et dans les réunions de famille.—S'ils deviendront jamais populaires, comme se le promet l'auteur, je le souhaite, sans m'aventurer par avance à le soutenir ; mais ils auront toujours fait beaucoup de bien, enchanté pieusement beaucoup d'âmes, et ce n'est qu'à force d'être au-dessus du vulgaire qu'ils ne pourront être vulgarisés.

TH. B.

LE CRÉDIT FONCIER

(suite)

II

Nous avons signalé les deux causes principales de l'accroissement continu de la dette hypothécaire : la première, c'est l'élévation du taux de l'intérêt de l'argent prêté à la propriété foncière ; la seconde, c'est l'impossibilité où se trouve souvent le propriétaire de rembourser le capital intégral à l'échéance. Cette impossibilité existe surtout dans le cas où la somme prêtée a été employée à l'amélioration du sol, parce qu'alors l'emprunteur, obligé de la rendre à terme fixe, ne parvient à la faire reparaître qu'en un grand nombre d'années par l'accroissement successif des produits.

Il y a longtemps déjà que cette position si fâcheuse de la propriété foncière a appelé l'attention des gouvernements, principalement en Allemagne ; c'est en Allemagne en effet que les premières tentatives de l'établissement du crédit foncier furent faites, et quoique dans tous les statuts et réglemens officiels qui règlent la matière apparaisse une combinaison politique, celle de conserver la grande propriété nobiliaire, il n'en est pas moins vrai que de grands bienfaits ont été le résultat du crédit foncier même dans sa forme encore si embarrassée. Il est d'ailleurs dans la nature des choses bonnes en elles-mêmes d'étendre au loin leur efficacité et de dépasser le but de ceux qui les ont utilisées. Partout en Allemagne où les institutions de crédit foncier ont fonctionné, elles ont amené, au profit de tous les propriétaires, une réduction du taux de l'intérêt ; elles ont facilité la libération de la dette foncière et ont fourni au sol des instruments d'amélioration. Par leur secours, il s'est opéré en Allemagne une révolution économique. Dans ce pays, *les biens des paysans* étaient grevés envers *les biens nobles* d'une foule de charges féodales, réelles et personnelles. Grâce à la faculté introduite en faveur des débiteurs par les caisses de crédit foncier de se libérer à long terme, le rachat de ces charges est devenu

possible, et l'œuvre de l'affranchissement de la moitié du sol de toute l'Allemagne s'est peu à peu accomplie. Le paysan est devenu propriétaire libre; il s'est enrichi, et son aisance enrichit chaque jour la terre elle-même. Ce n'est pas tout. Les progrès engendrent les progrès. Bien qu'elles se soient d'abord fondées dans les pays de grande propriété, et dans l'intérêt de l'aristocratie territoriale, les institutions de crédit foncier se sont successivement établies dans des états où la propriété est fort divisée, et des lois ont été rendues qui réduisent le minimum des biens sur lesquelles elles peuvent prêter, de manière à leur permettre de venir efficacement en aide à la petite propriété.

Avant d'exposer le système du crédit foncier tel qu'il fonctionne aujourd'hui dans la plupart des Etats de l'Europe, il est bon d'assister à sa création, de connaître comment peu à peu se sont réalisés ces perfectionnements qui placent la propriété foncière dans une position aussi favorable que le commerce et l'industrie, sur le marché aux capitaux, et qui permettent d'entrevoir, par le bienfait de l'amortissement à long terme, le soulagement général de la propriété obérée. Nous verrons ainsi comment une combinaison qui n'était à son début qu'un intérêt mesquin de politique et de classe, est devenue un intérêt général, comment une combinaison formée pour quelques situations privilégiées est aujourd'hui le partage de tous.

Après la paix de 1763, le roi de Prusse Frédéric II voulant apporter un soulagement à la situation des propriétaires silésiens, dont les dettes étaient énormes et que l'expropriation menaçait chaque jour, n'imagina rien de mieux, d'abord, que de sacrifier l'intérêt des créanciers, en prorogeant de trois ans par un décret d'indulgence, les remboursements exigibles à cette époque : l'effet d'une telle mesure devait être et fut effectivement la ruine du crédit particulier de tous ceux qui furent obligés d'y recourir. Les capitaux se détournèrent de l'agriculture; l'usure seule lui resta pour accélérer sa ruine. Cet état de choses inspira à un négociant de Berlin, Kaufmann Büring, l'idée de relever le crédit foncier en substituant à la responsabilité individuelle de chaque débiteur la garantie collective d'une société de propriétaires engagés par contrat hypothécaire.

La première application du système fut faite en Silésie en 1770, et ses résultats furent admirables quant au rétablissement de la confiance des prêteurs et à l'abaissement de l'intérêt, qui en fut la conséquence immédiate. Ajoutons que le Roi avait doté le nouvel établissement de 300,000 écus de Prusse (1,125,000 francs), prêtés à 2%.

Cependant l'élément nécessaire, indispensable, le plus grand bienfait que l'association des propriétaires permettait seule de réaliser, en un mot l'extinction de la dette sans remboursement de capital par les emprunteurs, et au moyen des intérêts composés d'une prime semestrielle d'amortissement très-minime, qui, réunie dans les caisses de l'association, forme tous les six mois un capital remboursable proportionnel à la somme totale des prêts hypothécaires de chaque province, n'existait pas encore pour l'association Silésienne. Les avantages de l'association se bornaient: 1^o à donner aux prêteurs une sécurité plus grande; 2^o à procurer de l'argent aux propriétaires fonciers à 5½ % d'intérêt pour les fortes sommes, et 6 % pour les emprunts de peu d'importance; 3^o à diviser en actions, dont la valeur variait de 1,000 à 25 écus de Prusse (3,750 à 94 francs), les titres hypothécaires portant intérêt, ce qui les rendait accessibles à tous les capitalistes; 4^o à rendre ces titres négociables sans frais, sans mobiliser aucunement la propriété; 5^o à assurer le service des intérêts et le remboursement du capital au moyen d'une procédure sommaire et exceptionnelle d'expropriation, dont l'association avait obtenu le privilège.

L'association Silésienne, fort imparfaite d'abord, fut améliorée progressivement et perfectionnée depuis par la réforme la plus importante, l'extinction de la dette par amortissement.

Ce système fut appliqué ensuite dans les diverses provinces de Prusse et le succès des premiers essais amena peu à peu la fondation d'un grand nombre d'établissements du même genre dans le reste de l'Allemagne. La Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, la Gallicie, la Pologne, le Mecklembourg, la Saxe et beaucoup d'autres états, principautés ou duchés, en ont vu successivement s'établir chez eux.

Les établissements de crédit foncier peuvent se classer, au point de vue de leur institution publique, en deux grandes catégories. Les uns reposent sur la base de l'association, et sont administrés par des associés, les autres sont fondés et régis exclusivement par l'Etat et les autorités centrales ou provinciales.

Les associations de crédit foncier se rangent en deux groupes: les associations entre emprunteurs et les associations entre prêteurs.

Les associations constituées *entre emprunteurs*, c'est-à-dire exclusivement dans leur intérêt, sans aucune vue de spéculation et sans le concours d'actionnaires, prêtent non de l'argent, mais du crédit; elles livrent à leurs adhérents des lettres de gage en échange de contrats. Ainsi des compagnies de propriétaires désirant emprunter livrent successivement à chacun de ceux qui entrent dans l'association, non pas de l'argent, mais un papier garanti collectivement,

que l'emprunteur négocie lui-même, à ses risques et périls, pour se procurer l'argent dont il a besoin.

Les associations formées par des prêteurs, c'est-à-dire par des capitalistes, remettent aux emprunteurs de l'argent et livrent les lettres de gage aux prêteurs. Les actionnaires ont droit aux intérêts et à un certain bénéfice pris sur l'annuité payée par l'emprunteur.

Enfin en dehors de l'association, soit des emprunteurs, soit des prêteurs, des établissements de crédit foncier ont été fondés dans certaines parties de l'Europe, en Allemagne, en Russie et en Belgique; ils sont régis exclusivement par l'Etat et font à la propriété des prêts hypothécaires principalement pour opérer le rachat des charges foncières, des servitudes et autres redevances féodales.

Les associations de crédit foncier sont sans doute impuissantes à improviser des capitaux, mais elles ont au moins la vertu de faire circuler et de mieux répartir ceux qui existent. Les bienfaits du crédit foncier en Allemagne ont été immenses et la mise en circulation des lettres de gage a été pour ce pays le salut de la propriété foncière nobiliaire et l'unique moyen pour la propriété rurale de se libérer des servitudes féodales et autres, dont aujourd'hui la propriété d'origine servile est enfin affranchie. Le succès des institutions de crédit foncier est bien mieux démontré encore par le cours auquel se sont négociées les lettres de gage, même aux époques les plus sombres de l'histoire de l'Allemagne. Toujours les lettres de gage se sont échangées à un taux bien supérieur à celui de la rente publique ou de la banque de Prusse. Jamais pour elles le placement n'a fait défaut, malgré l'usage si considérable qui en a été fait, car sur une population de 27 millions d'habitants la circulation des lettres de gage dépassait, il y a 25 ans, un demi milliard de francs : 520,463,158.

Les mêmes causes de souffrance qui avaient en Allemagne amené la fondation des institutions du crédit foncier, existaient en France. La propriété française ne pouvait se soustraire à leurs conséquences; aussi, depuis de longues années, élevait-elle de justes plaintes sur la cherté de l'argent, sur l'énormité des frais d'emprunts, sur la difficulté qu'elle éprouvait à se libérer en raison des conditions dans lesquelles le prêt lui était fait.

D'après les documents officiels, les hypothèques réelles grevant la propriété en France s'élèvent à plus de huit milliards et demi de francs, et calculant seulement à 7 0/0, le loyer de l'argent y compris tous les frais, c'est une somme de 595,000,000 de frs. que la propriété foncière doit payer en intérêt chaque année, non pas pour se libérer, mais pour continuer sa possession, possession trop souvent ruineuse pour le propriétaire.

Aussi dès 1835, l'attention du gouvernement se porte-t-elle sur ce qui se faisait en Allemagne, et sans entrer dans le détail de tous les tâtonnements, de toutes les hésitations dont fut accompagnée l'introduction du système en France, il suffira d'exposer le fonctionnement du crédit foncier, lorsque, riche de l'expérience du passé, riche de sa propre expérience après vingt-deux années d'existence, il apparaît comme l'instrument le plus parfait de la libération de la propriété, et lorsque cette conception, confirmée et agrandie par le succès, a repassé la frontière et s'est vue accueillie en Allemagne, c'est-à-dire dans le pays d'origine des établissements de même nature, comme un perfectionnement et un grand progrès.

La société du crédit foncier de France a, dans les vingt premières années de son existence, prêté à la propriété foncière un milliard et quart, c'est-à-dire, par l'amortissement à long terme, a assumé un peu plus d'un septième de la dette hypothécaire de la France. Ses lettres de gage (obligations ou débetures) portant 5 0/0 l'intérêt se placent au pair, et dans ce désarroi général qui suivit les désastres de l'invasion et de la guerre, ses obligations furent de toutes les valeurs les moins ébranlées; enfin ses actions de 500 francs chacune se négocient chaque jour à 910 f.; et les diverses réserves de la société s'élevaient d'après le dernier compte-rendu (27 avril 1875) à 21,991,292 f. 87c., soit un peu moins du quart du capital nominal. Peut-on choisir comme sujet de l'étude un modèle plus parfait! L'étude est d'ailleurs d'autant plus facile que les mêmes lois en France et dans la Province de Québec règlent la matière. Le Droit Romain et le droit coutumier, base des lois françaises sur le régime hypothécaire et la propriété foncière, sont encore le fondement de la loi canadienne et le *common law* de la conquête a laissé subsistante l'ancienne loi civile de la mère patrie.

Le crédit foncier est un intermédiaire entre les propriétaires dont nous avons fait connaître les plaintes, et les capitalistes qui ont besoin de compter, non-seulement sur un service régulier d'intérêts et sur un recouvrement *certain* des fonds par eux avancés, mais aussi sur un remboursement exact et *intégral* à une échéance généralement peu éloignée.

C'est dans le but de faire disparaître cet antagonisme que l'on a imaginé de créer, entre les propriétaires et les capitalistes, un intermédiaire qui soit à même de procurer aux uns, sur hypothèque, des fonds remboursables par amortissement, et de faire accepter aux autres, en échange de numéraire, des titres leur offrant le triple avantage d'une solidité parfaite, d'un service exact d'intérêts et d'une négociation facile.

Cet intermédiaire est une institution publique dont la fonction

est double. D'une part, elle reçoit les demandes d'emprunt qui lui sont adressées par les propriétaires, vérifie la valeur des biens offerts en garantie, réalise les prêts et reçoit son remboursement par annuités. Chaque annuité comprend, outre l'intérêt et les frais d'administration, une petite portion du capital, qui, par l'effet de l'intérêt composé, éteint la dette en un temps déterminé. D'autre part, l'institution émet des obligations (débitures) pour une valeur nominale égale au montant des prêts effectués. A ces titres est attachée une hypothèque sur l'ensemble des immeubles affectés par les emprunteurs à la garantie des sommes qui leur ont été prêtées; ils se transmettent au porteur ou par voie d'endossement, et donnent droit à des intérêts servis par l'institution elle-même. L'argent, avancé en échange des lettres de gage, se recouvre, soit par la négociation, soit par le remboursement qui a lieu, chaque année, au prorata de la rentrée des sommes destinées à l'amortissement.

Pour rendre cette théorie plus facile à saisir, prenons un exemple: Un propriétaire d'immeuble veut emprunter 10,000 dollars; il adresse à l'institution une demande à laquelle il joint toutes les pièces propres à faire connaître la valeur de sa propriété. Cette valeur vérifiée, il est admis à souscrire un engagement hypothécaire, et, après l'accomplissement des formalités, la somme lui est remise. A quoi est-il tenu? A verser pendant 50 ans, s'il a choisi ce terme, une annuité à peu près équivalente à l'intérêt ordinaire; et, au bout de ce temps, sa dette est complètement éteinte, à moins que, dans l'intervalle, il n'ait préféré se libérer par anticipation. Ce mode de remboursement offre à l'emprunteur un avantage évident. Mais on se demande aussitôt comment l'institution peut lui procurer cet avantage. Le voici: au moment même de la réalisation du prêt, elle est autorisée à créer pour 10,000 dollars d'obligations; ces obligations négociées par elle remplissent immédiatement le vide qui s'est fait dans sa caisse. Sur la somme qu'elle reçoit de l'emprunteur, elle prélève celle nécessaire pour servir l'intérêt aux porteurs; une autre fraction déterminée est mise de côté pour le remboursement annuel d'un certain nombre d'obligations, et le surplus lui reste pour subvenir à ses frais d'administration, ou même, s'il y a lieu, à titre de bénéfice. Ainsi, l'institution prend vis-à-vis de ses créanciers, tant pour le service des intérêts que pour le remboursement du capital, des engagements correspondants à ceux que ses débiteurs ont pris vis-à-vis d'elle; et pourvu seulement que ceux-ci remplissent les leurs, elle sera toujours en mesure de faire honneur aux siens.

On voit par là que tout le système repose sur l'acceptation des

titres par les capitalistes ; sans cette condition essentielle, l'institution ne pourrait plus, après l'épuisement de son propre capital, continuer ses opérations.

Or, quelles sont les raisons qui peuvent déterminer les capitalistes à lui prêter à des conditions différentes de celles qu'ils exigent ordinairement des emprunteurs, c'est-à-dire à accepter des valeurs n'ayant pas d'époque fixe d'exigibilité ? Il faut évidemment pour cela que l'institution leur offre des garanties et des facilités qu'ils ne rencontrent pas dans les simples particuliers.

Pour que les obligations soient recherchées, trois conditions sont indispensables.

La première, c'est la solidité du gage hypothécaire. Pour obtenir ce résultat, il est essentiel d'astreindre l'institution à ne prêter que sur première hypothèque, jusqu'à concurrence d'une portion de la valeur de l'immeuble, et de lui donner les moyens de s'assurer cette priorité.

La seconde, c'est la certitude répandue dans le public, qu'elle pourra remplir ses engagements avec une parfaite régularité. Elle a pour cet effet les voies rapides d'exécution et de recouvrement contre ses propres débiteurs.

La troisième, enfin, c'est la possibilité de transférer les obligations par un mode aisé et sans frais, tel que le transfert au porteur ou par endossement.

A ces conditions, on comprend que les capitalistes acceptent et même recherchent, en se contentant d'un intérêt modéré, les obligations du crédit foncier : car si, d'un côté, ils perdent l'avantage d'une exigibilité à époque fixe, d'un autre côté, ils trouvent dans ces titres la facilité précieuse de recouvrer le capital quand cela leur convient par la négociation.

Nous savons maintenant que l'essence du crédit foncier est de faciliter les emprunts sur biens-fonds, en garantissant les trois choses que les prêteurs doivent rechercher naturellement, la solidité du gage, le paiement régulier de l'intérêt, la possibilité de rentrer à volonté dans le capital dont on s'est dessaisi. C'est enfin la substitution des obligations impersonnelles et garanties par une hypothèque collective sur tous les biens grevés aux contrats nominatifs de l'hypothèque individuelle.

Abordons maintenant les détails du fonctionnement et de l'organisation de l'instrument intermédiaire entre l'emprunteur et le capitaliste.

III.

La société du crédit foncier de France fut autorisée au capital de 90,000,000 frs, divisé en 180,000 actions de cinq cents francs chacune. Le chiffre des actions émises devant être maintenu dans la proportion du vingtième au moins des obligations ou titres en circulation. Ce fond social est affecté à la garantie des obligations foncières ou lettres de gage que la société est autorisée à émettre.

L'objet de la société est de prêter sur hypothèque, aux propriétaires d'immeubles, des sommes remboursables, soit à long terme, par annuités, soit à court terme avec ou sans amortissement; de créer et négocier des obligations foncières ou lettres de gage, pour une valeur qui ne peut dépasser le montant des sommes dues par les emprunteurs.

Les prêts hypothécaires faits par la société peuvent être réalisés soit en numéraire, soit en obligations foncières.

Les obligations que la société a émises à la disposition des emprunteurs sont de deux natures; 1o. des obligations avec tirage de lots, dont nous ne nous occuperons point, et 2o. des obligations de 500 francs à 5 pour 0/0 d'intérêts. L'emprunteur reçoit ces titres au pair. Il les négocie ensuite lui-même ou par l'entremise de l'administration, moyennant une commission qui varie suivant les époques et l'état du marché.

Les prêts à long terme sont faits pour une durée de dix ans au moins et de soixante ans au plus. L'annuité est calculée en conséquence. Ils se remboursent par amortissement semestriel.

Examinons maintenant les règles concernant les prêts. Elles se divisent en quatre catégories: la première est relative aux conditions générales des prêts, la seconde à la demande d'emprunt, la troisième à la réalisation du prêt, et enfin la quatrième à la libération. Ou en d'autres termes quelles réserves s'impose la compagnie dans ses prêts, à qui prête-t-elle, comment prête-t-elle et comment opère-t-elle la libération de la propriété?

Les conditions générales des prêts sont de ne prêter que sur première hypothèque, de ne faire aucun prêt qui excède la moitié de la valeur de la propriété et de ne prêter que sur des propriétés d'un revenu durable et certain.

Cette première condition de ne prêter que sur première hypothèque est tellement absolue qu'elle ne réclame aucune explication. Il existe plusieurs moyens d'ailleurs d'assurer à l'hypothèque de la société le premier rang, sans concurrence, à l'égard des créanciers ayant déjà un privilège en une hypothèque au moment du prêt. Ces moyens sont: 1o. le consentement d'antériorité d'hypo-

thèque ou la cession de rang hypothécaire par le créancier dont le privilège ou l'hypothèque primerait la société ; 2o. la subrogation, qui transmet à la société le privilège et le rang hypothécaire du premier créancier ; 3o. la main-levée donnée, soit par la femme non mariée sous le régime dotal, soit par le subrogé-tuteur du mineur ou de l'interdit.

La seconde condition qui limite le prêt à la moitié de la valeur de l'immeuble hypothéqué était indispensable pour assurer le crédit de la société, pour ne point exciter par d'excessives facilités le goût d'emprunts trop considérables, et pour que l'annuité ne fut pas trop élevée, eu égard au montant du revenu de l'immeuble hypothéqué. En effet il est essentiel que l'annuité n'absorbe pas tous les fruits que le débiteur tire de son immeuble ; il importe aussi, pour éviter l'expropriation en cas de retard dans le paiement des annuités, que la Société puisse toujours être désintéressée par la seule perception des produits de l'immeuble.

La troisième condition, dans les termes où elle est exprimée de ne prêter que sur des propriétés d'un revenu durable et certain, semble bien rigoureuse ; il n'en faut pas conclure que les propriétés offertes à la garantie de l'emprunt doivent être affermées par bail d'une durée égale à celle du prêt. Cette règle signifie que la Société n'accepte pour gage que les immeubles susceptibles d'une location ou d'un produit régulier, comme les terres, bois, maisons d'habitation, etc. Il en est certains qu'elle rejette absolument : les théâtres, les mines et carrières, les immeubles par destination et ceux grevés de substitution, en un mot les biens dont l'emprunteur n'est pas propriétaire incontestable ou qui sont grevés de servitudes, droits ou charges qu'il ne peut faire disparaître ; tandis qu'il est d'autres immeubles que la Société peut accepter sous certaines conditions : les biens indivis, si l'hypothèque est consentie par tous les co-propriétaires ; les biens dont la nue-propriété et l'usufruit sont divisés, si les ayants-droit consentent à l'hypothèque ; les biens dépendant d'une communauté conjugale, ou ceux des mineurs, interdits ou absents, tant que les conditions déterminées par le code civil pour la transmission de l'hypothèque de ces biens sont remplies. Il en est de même des biens des femmes mariées, de ceux des sociétés, des faillis, de ceux vendus à réméré, des biens saisis, de ceux provenant d'une donation ou d'un partage anticipé et enfin de ceux possédés à titre emphytéotique ou grevés de rentes et de charges perpétuelles. Dans toutes ces classes d'immeubles, le concours de tous les intéressés est nécessaire à la prise de l'hypothèque pour sa validité.

Nous connaissons quels biens peuvent être offerts à la Société

du crédit foncier comme garantie de l'emprunt. Voyons maintenant, en ce qui concerne la demande d'emprunt, quelles sont les conditions requises.

La demande d'emprunt énonçant le montant demandé, la durée du prêt, la désignation des biens offerts en garantie, les charges qui les grèvent, avec les pièces à l'appui, doit être de la part de l'administration l'objet d'un examen nécessairement rigoureux.

On le comprend, en effet, l'application sévère de la règle qui demande la plus grande régularité dans les titres qui justifient le droit de propriété, est la base du crédit de la société, la base de la confiance des porteurs de ces obligations et la raison qui fait accepter ses lettres comme valeurs de premier ordre. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une opération à long terme, faite avec une personne inconnue, loin des yeux de la compagnie, dont l'exécution doit survivre souvent à l'emprunteur, et se continuer avec des héritiers ou d'autres successeurs dont on ne peut apprécier d'avance la moralité et la bonne foi. S'il faut discuter le gage, et que le droit de propriété de l'emprunteur soit contesté, ce sera souvent à une époque où l'on aura fait disparaître les renseignements qui auraient pu tenir lieu de certains titres, où les traditions seront perdues, où les preuves ne se retrouveront plus.

Aussi l'examen se porte-t-il sur 1o. la personne qui demande le prêt, sur ce que l'on appelle en droit sa capacité civile et morale; 2o. les biens offerts en garantie; 3o. le droit de propriété: comment la propriété a été acquise, par succession, par donation entre vifs ou à cause de mort, par achat, échange ou accession, par possession ou prescription; 4o. la situation hypothécaire; 5o. enfin, les titres produits.

On ne peut s'étonner de la sévérité de l'enquête que toute société de crédit foncier doit faire avant d'accepter une demande d'emprunt. Songeons à sa position d'intermédiaire entre l'emprunteur et le prêteur. Elle doit fournir à l'un les fonds dont il a besoin et garantir au second, qui ne connaît que la compagnie, qui s'en rapporte entièrement à elle, le remboursement avec intérêt de la lettre de gage qu'il a acceptée. Si la compagnie s'est laissé tromper, si le gage qu'elle a accepté comme propriété légitime de l'emprunteur vient à être revendiqué, si la fraude a manipulé les titres, toutes les poursuites pour stellionat contre l'emprunteur deshonnête ne la libèreront point de l'obligation de rembourser le prêteur; elle ne saurait donc être trop vigilante.

L. RICHER.

(à continuer)

LETTERS

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE ANDRE REGNARD DUPLESSIS
DE STE. HELENE

(suite)

XVIII

MADAME ET TRES CHERE AMIE

Il ne faut pas que la privation ou nous sommes des nouvelles de France, m'empêche de vous en donner des miennes, et de vous dire combien je suis inquiète de vous Madame quoy que je me flatte que vous n'avez pas de nouveaux sujets d'affliction, et que je vous connoisse assez chrétienne pour profiter des croix que Dieu ne vous envoie que po. votre salut.

Nous n'avons point eû de vaisseau cette année, ce qui ne s'est jamais vû en Canada depuis son établissement (1), cela nous reduit a manquer de beaucoup de choses qui paroissent necessaires, tout est hors de prix icy, et vous pouvez en juger madame par un seul article le poivre se vend par quarterons sur le pied de 18 francs la livre, le vinaigre vaut un écu le pot, et le reste a proportion, il n'y a que le bled qui grace a Dieu est abondant, apres plusieurs années de sterilité, la recolte a été fort belle.

Nous avons passé lété dans des allarmes continuelles de guerre de la part des anglois ils ont pris un de nos ports nommé Louisbourg, qu'on croyoit imprenable tant il étoit bien fortifié, on dit qu'il y a eu de la trahison, ils ont aussy pillé plusieurs établissements françois vers l'embouchure du fleuve St. Laurent, et leur impiété leur a fait prophaner les vases sacres d'une Eglise qu'ils

(1) Les vaisseaux destinés au Canada tombèrent dans le piège que les Anglais leur tendirent après la prise de Louisbourg.

avoient brulée, des sauvages chretiens qui en furent temoins se jetterent sur ces malheureux heretiques et les couperent par morceaux, avec une cruauté qui leur est naturelle, mais qui pour lors étoit animée du zèle de la Religion, les anglois nous menaces de venir assieger Quebec l'année prochaine, ils font des preparatifs pour cela, et on se dispose icy a les recevoir, pour moy ma chere amie, je souhaite fort que la paix nous préserve de leurs insultes, nous le demandons a Dieu et Mgr. notre Evêque a ordonné des prieres de tous cotes le St. Sacrement est exposé tour a tour dans les Eglises de la ville et de la campagne tous les Dimanches, et il y a un grand concours cela reveille la devotion de tout le monde.

J'ay l'honneur de vous écrire avec un peu de precipitation mais quelque peu de temps de j'aye je n'ay pas voulu manquer a vous donner des preuves de la constance de mon amitié et de l'estime jointe au respect avec lequel je seray toujours

Madame et chere amie

Votre tres humble et tres obeïssante servante

S^e DUPLESSIS de S^{te} HELENE Sup^{re} pr^d

de l'hotel Dieu de Quebec ce 30^e 8bre 1745.

ma sœur vous assure de ses respects, presentez les miens a monsieur homasset que toute votre chere famille soit persuadée que je ne l'oublie point adieu.

a Madame

Madame hecquet de Villers

a abberville

XIX

MADAME ET TRES CHERE AMIE

Pour ne pas perdre l'occasion de vous écrire je profite du départ de deux vaisseaux, qu'on envoie d'icy en France porter des nouvelles du país, les autres que nous attendions n'étant pas arrivés, quoy que nous soyions au 10^e de 9bre, on dit cependant que malgré l'ariere saison il y en a deux proches de Quebec, et que dans peu nous les aurons, peut être ma chere amie m'apporteront ils de vos cheres lettres dont je suis privée depuis deux ans, voyez combien Dieu ajoute dépins au rigueurs de ce climat puisqu'on ignore tout ce qui pourroit satisfaire innocemment la curiosité et flatter la tendresse que l'on conserve pour ses amis, si nous scavons profiter de nos peines nous amasserons de grands tresors de merites, car tout devient difficile et amer, je trouve le monde tout changé et quoy que plusieurs personnes se plaignent de la même chose ; cela ne remédie a rien, pour moy je pense ma chere amie, que c'est

parceque j'approche de ma veritable patrie, que la terre m'est si ennuyeuse je ne suis pourtant gueres disposée a partir du moins avec les provisions necessaires pour y être bien reçue on ne peut compter que sur la bonté de Dieu, car ce qu'on fait est d'une si minse valeur que je n'ose souvent l'offrir à N. S. tant j'y vois d'imperfections.

Nous sommes icy dans des mouvements de guerre qu'on va faire au loin par bonheur, on a beaucoup arselé les anglois de la virginie nos voisins et malgré les coups qu'on a faits continuellem. sur eux a leur desavantage ils n'ont pas laissé tout l'été de nous menacer de venir assieger le Canada par mer et par terre, nous esperions que la fameuse flotte que commandoit Mr le Duc Danville, nous mettroit en etat de ne les point craindre, par les exploits qu'elle devoit faire en terre neuve, mais la mort de ce Duc, ayant laissé le commandement a Mr Dutourmel (1) celuy cy ayant un peu bû, et faisant en ce temps la de tristes reflexions sur bien des sujets affligeants se donna un coup d'épée dans le ventre, on dit que la playe n'est pas mortelle quoy qu'il y ait enfoncé le fer neuf pouces avant, le commandement par cet accident tomba sur Mr de la Jonquaire qui venoit Gouverneur general en Canada, parcequ'on assembla le conseil de guerre, qui jugea qu'il faloit faire donner une demission a Mr du Tourmel et qu'un homme qui etoit capable de se mettre dans ses états la, ne pouvoit pas commander il la donna, et comme il y a des vaisseaux qui manquent a la flotte, et une prodigieuse quantité de malades, je croy que toute cette expedition se terminera a la prise de l'accadie, ont dit que cet armement a couté quatre-vingts millions que les choses de ce monde sont incertaines ma chere amie, on ne peut compter sur rien en ce monde, attachons nous uniquement a Dieu chacune selon les devoirs de notre état.

Ma sœur dont la santé est foible ordinairement est actuellement malade d'une grosse fievre et nous attendons par les vaisseaux qui vont arriver une foule de malades qui no. vont donner bien de l'employ il faut espérer que Dieu nous secourera, soyez persuadée ma tres chere amie que je ne puis vous oublier et que je seray toujours avec avec les mêmes sentiments de tendre amitié et de respect

Madame et chere amie

Votre tres humble et tres obeissante servante

Sr DUPLESSIS de Ste HELENE Sup^{re}

de lhotel Dieu de Quebec ce 10^e 9^a. 1746

(1) D'Estourmel.

Je salue toutes les personnes qui vous touchent mandez moy je vous prie de leur nouvelles et des votre.

a Monsieur

Monsieur Bourdeaux marchand drapier place du chevalier du guet
a Paris

Pour faire tenir a madame hecquet de la Cloche
a abbeville.

XX

MADAME ET TRES CHERE AMIE

Dieu continue de rompre les liens qui vous attachent a la terre, et vous inspire en même temps le desir de ne plus penser qu'a luy, ne doutez point s'il vo. plait que je ne ressente beaucoup la perte que vous avez faite de Monsieur votre pere, le bien que vous m'en dites ma chere amie, s'accorde fort bien avec l'idée qui m'est restée de sa probité, c'etoit une des personnes dont je me souviens le plus, j'ay prié, et fait prier pour luy, et je continueray de luy donner cette preuve de mon estime.

Vous voulez donc vous retirer des tracas du monde et vivre tranquillement le reste de vos jours, que je vous trouveray heureuse ma chere amie si la providence vous conduit dans une sure et agreable retraite je prie beaucoup N. S. qu'il vous adresse bien, et que vous puissiez vous sauver dans quelque azile de son choix, je ne croy pas que vous trouviez une demeure plus paisible qu'une Comté de bonne doctrine, jay vû ma grande mere aux filles de la Croix rüe St. Antoine ou il y avait nombre de Dames de toutes conditions, même des Duchesses, qui vivoient la, comme dans un petit paradis elles se visitoient quand elles vouloient, elles prioient autant que leur devotion les y portoit, elles sortoient quand elles en avoient envie, quelqu'unies avoient même un ou plusieurs laquais qui logeoient dans le voisinage de la maison et qui faisoient leurs messages, vu qui les suivoient lors quelles sortoient, c'est un genre de vie fort doux, et le plus heureux qui se puisse imaginer, on est exemte de tout embaras, et j'y ay connu Melle de Bourlon qui etoit tres vertueuse, et qui pour avoir quelquechose a souffrir, dans un lien ou rien ne luy faisoit de la peine, avoit garde une femme de chambre d'une humeur facheuse qui l'exerçoit a merveille, ce qu'elle supportoit avec plus de douceur que si elle même eût été la servante, j'apprendray avec plaisir le party que vous aurez pris ma tres chere amie, et ne pouvant vous posseder je vous visiteray en esprit, et vous me serez présente devant Dieu, qui est le lien de toutes les véritables unions, dites moy donc en détail

toutes les circonstances de vôtre retraite, afin que je n'ignore rien de ce qui vous regarde puisque vos interets me sont si chers.

Nous ressentons icy les effets de la guerre par la chereté etonnante de toutes choses et par la prise frequente de nos vaisseaux, les sauvages ont aussy fait des coups cet hyver, qui ont effrayé toutes nos campagnes quelques paroisses ont été abandonnées, par la crainte qu'on a eûe de ces barbares qui sont extrêmement cruels, on aimeroit mieux avoir toute l'angleterre a combattre, c'est a la sollicitation des anglois que plusieurs nations se sont soulevez contre les françois, ils leurs faisoient croire quils avoient barré notre riviere en sorte qu'il n'y pouvoit plus rien passer, qu'ils estoient maitres du Canada qu'ils aloient exterminer les françois, qu'on ne devoit rien attendre que deux, cependant on a saisi les armes a la main quelques sauvages ennemis, et on les mis en prison et aux fers, leurs freres sont venus desavoüer leurs rebellion et demander leur grace, et quand en arrivant a Quebec ils ont vû notre rade plus fournie de vaisseaux qu'a l'ordinaire y en ayant cinq du Roy et environ 20 de marchands bien armez ils ont été extremement surpris et convaincus des mensonges des anglois, Mr le Comte de la Galissoniere notre nouveau gouverneur general leur a fait des reponces fieres, qui leur font voir qu'on ne les craint point, et qu'on les chatiera s'ils ne font pas bien leur devoir cela les humiliera sans doute, et ils en ont bien besoin, car quoy qu'en leur rendant justice, on puisse dire que ce sont des crasseux ils mettent le reste du monde au dessous deux, et croient beaucoup honorer un officier, quand ils l'adoptent po. être de leur famille, et qu'il est censé être leur frere ou leur cousin.

Outre cette guerre nous avons le fleau de la maladie, et depuis un an sans discontinuation nôtre hopital et ses dependances sont remplis de malades, et les lits bien pressez, nos fatigues ont été grandes et nos R^{ses} y succombent dix d'entr'elles ont été malades a l'extremité et ont bien de la peine a se retablir trois en sont mortes, que nous avons bien sujet de regretter, quoy qu'il semble que Dieu veuille nous dedomager, par les vocations qui se déclarent nous avons deja cinq postulantes et plusieurs autres demandent a être reçues, si nous avons le moyen de les prendre pour rien, nous ne manquerions pas de R^{ses}.

Ma sœur de lenfant Jesus a été languissante tout l'hyver de la maladie qu'elle eut l'an passé, elle avoit été dechargée du Depot des pauvres a nos dernieres Elections, mais celle qu'on y avoit mise etant morte au bout de six mois M^{sr} notre Evêque y a remis ma sœur, dont la santé est cependant fort foible, la mienne est meilleure et je n'ay autres marques de vieillesse que la pesanteur

et la vüe affoiblie, encore ne puis-je presqu'avoir de bonnes lunettes, comme nous sommes a peu pres de même âge ma chere amie, faites moy s'il vous plait part de quelqu'unes qui vous soient propres, ou pour un peu plus agée, parceque j'ay la vue usée, mais il ne faudroit que les verres sans être montes, nous les accomodons icy de maniere qu'elles ne me pesent point sur le nez, eela me fait mal a la tête.

Ma sœur a été languissante tout l'hyver de sa maladie de l'an passé elle vo. assure de ses respects, nous ne vous oublions point vous êtes trop avant dans mon cœur, et je suis trop sincerement avec une respectueuse tendresse.

Ma tres chere amie

Votre tres humble et tres obeissante servante

Sr DUPLESSIS de S^{te} HELENE Sup^{re}

de l'hotel Dieu de Quebec ce 10^e 8^{bre} 1747

Permettez moy de saluer madame Bourdeaux et toute votre chere famille j'ay une petite niece de 4 ans et demy qui est pleine desprit et qui apprend tout ce qu'on veut, je souhaite quelle soit bien élevée dans la crainte de Dieu.

(à continuer)

MANITOBA

Manitoba, corruption de *Manitow apaw*, mots qui signifient *détroits de Manitou*, ou détroits surnaturels. Cette province mérite-t-elle bien cette appellation ? C'est ce que l'étude suivante, strictement vraie, fera voir amplement.

Il y a eu un temps où le mot Californie était dans toutes les bouches. Depuis quelques années, l'engouement a sauté du sud au nord-ouest, sur les bords de la rivière Rouge, qui ne nous était connue autrefois que par les rares écrits des missionnaires ou par les récits, souvent exagérés, de nos *trappeurs* aux gages de la compagnie de la Baie d'Hudson ou de celle du Nord-Ouest. Aujourd'hui, les choses ont bien changé : plusieurs ont été voir cette terre merveilleuse et savent à quoi s'en tenir. C'est que ce voyage, en dehors des promesses pompeuses de notre gouvernement, n'est plus ce long et pénible trajet d'autrefois : on se rend à présent de Montréal au fort Garry dans l'espace de 20 jours, au lieu du voyage de *trois* mois d'autrefois. Et le prix donc ? La minime somme de \$15, et quatre ou cinq piastres de plus pour repas le long de la route ; encore vous donne-t-on ces repas *gratuitement*, si vous êtes réellement trop pauvres pour payer ce léger surcroît de dépenses.

Dé Montréal, vous allez tout droit à Toronto, la capitale de la province d'Ontario. Vous saluez, en passant, Lancaster, Prescott, Brockville, Kingston, Napanee, Port Hope, etc., jolies petites villes situées sur le fleuve St. Laurent et sur le lac Ontario, qui commence à Kingston, l'ancienne capitale du Haut-Canada. Cette ville n'a conservé de son passé que les bastions érigés dans la baie qui baigne ses pieds, et la batterie, le fort, etc., situés de l'autre côté de la rivière, sur un mamelon d'à peu près 70 pieds au-dessus du niveau du lac. On dit que la population de l'ancienne capitale n'augmente point et que cela est dû au manque d'esprit d'entreprise de ses habitants. D'autres, préjugés peut-être, m'ont assuré

que le souffle délétère de l'orangisme a empêché l'accroissement de Kingston. Quoiqu'il en soit de cette assertion, toujours est-il vrai que cette ville, si fière autrefois de son titre de capitale, n'offre rien de bien remarquable, sauf ce que la nature a fait pour elle. C'est ici que finit le lac Ontario et que commence notre majestueux fleuve. A partir de ce point, en descendant, le bateau vous promène à toute vapeur au milieu de milliers d'îles, plusieurs desquelles sont constamment habitées, et d'autres vous font voir de superbes châteaux, américains et canadiens, que leurs propriétaires habitent durant la belle saison seulement. C'est un spectacle si beau, si pittoresque, si féerique, que l'œil ne peut se lasser de l'admirer. Je crois que nulle part ailleurs la nature ne s'est montrée aussi prodigue : c'est un panorama enchanteur qui se déroule devant vos yeux deux heures durant. On ne décrit point de telles beautés ; il faut les voir.

Le seul établissement important de Kingston et qui mérite d'être visité, c'est le pénitencier, situé à une demi-lieue à l'ouest de la ville. Des centaines de malheureux y sont détenus, punis par la main des hommes, et expient la peine due à des crimes plus ou moins grands. J'ai pu m'assurer par moi-même que ces pauvres exclus de la société de leurs semblables font, neuf sur dix, remonter la cause de leurs crimes, meurtres, vols, etc., à cette boisson vomie par l'enfer et qu'on a décorée du nom de *whiskey*.

Toronto est à la province d'Ontario, commercialement parlant, ce que Montréal est à la province de Québec. Elle est l'entrepôt du commerce haut-canadien et sa population augmente presque aussi rapidement que celle de notre métropole commerciale. Le Grand Tronc a ici une très-belle gare, qui rejette bien loin dans l'ombre la misérable mesure de la station Bonaventure, à Montréal. En moins d'une journée vous franchissez la distance qu'il y a de Toronto à Collingwood, à l'entrée de la Baie Georgienne. Collingwood est un petit village assez coquet, et c'est là que vous dites adieu au "cheval de fer" pour prendre passage dans un des vapeurs qui font le trajet entre cet endroit et Duluth, à la tête du lac Supérieur. Vous avez à arrêter à plusieurs forts, pour y prendre du bois, déposer la malle et des marchandises, etc., puis, après avoir traversé, dans toute leur longueur, les lac Erié et Huron, vous tombez dans le lac Supérieur, cette immense nappe d'eau douce, la plus grande du monde connu, et qui est tout aussi perfide que l'Océan Atlantique. Les eaux de ce lac sont encore plus dangereuses que celles de la mer, vu que ses vagues, au temps des tempêtes, sont plus courtes, plus bouleversées et crévent plus facilement. Je ne parlerai point ici des beautés naturelles que le Créateur

a disséminées sur tout le parcours qui s'étend depuis la Baie Georgienne jusqu'à la Baie du Tonnerre, et depuis ce dernier endroit jusqu'au fort Garry, mon intention étant d'en faire le sujet d'une étude à part, comprenant, en outre, les habitudes, les mœurs, la langue des diverses tribus ou fragments de tribus que nous avons rencontrés sur la route Dawson, au fort Garry et dans la prairie.

La baie du Tonnerre doit son nom, non pas à la fréquence du tonnerre, comme on semble le croire généralement, mais bien au bruit éclatant qu'y fait le roulement de la foudre, lorsqu'elle éclate au-dessus des hautes montagnes qui entourent cette baie. La voix majestueuse du tonnerre se répète de montagne en montagne, va d'écho en écho, jusqu'à ce qu'elle meure dans le lointain. A peine est terminé ce bruit aux mille voix, qu'un autre coup produit le même feu roulant, et de là le nom de cette baie.

Le village de la baie du Tonnerre est sorti de terre comme par enchantement depuis l'ouverture de la route Dawson. De l'autre côté de la baie se trouve le fort William, poste important de la compagnie de la Baie d'Hudson. D'ici, il n'y a plus que 15 ou 16 heures de navigation à la vapeur pour se rendre à la tête du lac, à Duluth. Plusieurs émigrants, effrayés d'avance des inconvénients de la longue route Dawson (nous verrons bientôt s'ils ont tort) se rendent tout droit à Duluth et prennent là les chars du *Northern Pacific*, qui les mènent en 24 heures à Moorhead, sur la rivière Rouge, et, de là, en 2 ou 3 jours, par la diligence, au fort Garry. Le trajet, par la route Dawson, long de 500 et quelques milles, se fait généralement en 15 jours. On peut dire ici, sans crainte de se tromper, que la ligne droite n'est pas toujours la plus courte. Dans un autre article, je parlerai de la route qui traverse le Minnesota, une partie du Dacotah, pour aller au fort Garry. Pour le présent, prenons la ligne la plus courte, géométriquement parlant.

C'était le 1er octobre 1873. Il tombait une pluie fine et froide; l'air qui soufflait du lac était glacial. - Nous étions 18 émigrants; j'étais le seul représentant du Bas-Canada dans cette petite caravane; les 17 autres venaient tous du Haut-Canada. A 7 heures du matin, on nous annonça, à l'hôtel d'émigration, l'heure du départ. Nous nous encaquâmes comme nous pûmes sur les chariots du gouvernement, traînés chacun par deux chevaux. Il n'y avait qu'un de ces chariots qui était recouvert d'une toile posée sur des cerceaux: les autres étaient découverts, c'est-à-dire exposés à la pluie et à la neige, car nous eûmes aussi de la neige pendant ce long et pénible voyage. Les femmes et les enfants eurent de préférence, et tout naturellement, la lourde machine couverte qui

était aussi le *seul* véhicule à ressorts. Quant à nous, gens du vilain sexe, nous dûmes voyager assis ou couchés sur les colis, les boîtes, les malles, etc., exposés à la pluie glaciale qui nous tombait sur le dos ou nous fouettait la figure. Nous étions tous transis de froid. Le cahotage de la voiture sur des ponts de pièces de bois rond, non recouverts de terre, faisait que nous nous heurtions les uns contre les autres, retombions sur l'angle de colis faisant saillie et, quelquefois, nous glissions entre deux caisses qui nous pressaient les flancs entre leurs flancs. Ce cahotage affreux provoquait d'énormes jurons, d'énergiques g..... ! des messieurs de la "race supérieure." Plus loin, venaient ce que nos habitants nomment si bien *pots à brai*, et plus loin encore des *panses de bœuf*. Il nous fallait alors descendre et marcher, afin d'alléger la voiture que les pauvres chevaux ne pouvaient plus traîner. Enfin, cahin-caha nous fîmes 8 lieues le premier jour.

Je sais que M. Clarke, ci-devant procureur-général de Manitoba, et M. Royal, secrétaire de cette même province, ont dit chacun dans un rapport au gouvernement, que la route Dawson les avait agréablement surpris, qu'elle était *très-carrossable*, etc. Et ces deux messieurs avaient parcouru cette route, l'un deux ans et l'autre un an avant l'époque dont je parle. Je demanderai seulement si l'on peut appeler route *très-carrossable* une route sur laquelle on ne peut faire que 24 milles en 10 heures, ou 2 milles 2 cinquièmes à l'heure, avec deux bons chevaux relayés à chaque 12 milles ? On me dira, peut-être, que la charge était trop forte pour 2 chevaux ; mais qu'on veuille bien se rappeler que la voiture qui contenait 2 femmes, 3 enfants et le cocher, partie à 7 heures du matin de la baie du Tonnerre, n'arriva que 20 minutes avant nous au poste du gouvernement. Si cette route, "si belle, *très-carrossable*," avait fait l'admiration de MM. Clarke et Royal, pourquoi ont-ils pris de préférence la route des Etats-Unis, plus tard, dans leurs voyages répétés au Canada ? Pourquoi allonger le trajet de plusieurs centaines de milles, avec un surcroît de dépenses de \$150 au moins, aller et retour ? Quelle a été le résultat de ces éloges immérités de la route Dawson ? Le résultat est que ceux qui ont été trompés sur les beautés de cette route *très-carrossable* ont écrit à leurs parents ou à leurs amis, pour leur conseiller de prendre la route de Duluth et du *Northern Pacific*, pour se rendre à Manitoba. Et, comme les agents d'immigration du gouvernement américain sont *drus comme mouches* aux Etats-Unis, plusieurs ont été induits à se fixer dans la république, au lieu de continuer leur route vers la rivière Rouge.

A présent, je dois dire que j'ignore si le gouvernement canadien a fait améliorer la route Dawson depuis 2 ans ; mais je suis porté à croire qu'il en a fait autre chose qu'un véritable casse-cou, si les autorités ont eu à cœur de faire passer les émigrants sur le territoire canadien, au lieu de les voir se diriger par la route des Etats-Unis, où il en reste toujours quelques-uns.

Une autre amélioration importante à faire sur cette célèbre route, ce serait de voir à ce que les émigrants, au moins ceux qui paient pour leurs repas, eussent une nourriture saine. Toujours de gros lard, assaisonné au salpêtre, de la mélasse de rebut et du pain moitié cuit, n'est pas une nourriture bien appétissante et devient même écœurante, après plusieurs jours au même régime, et quand on voit avec quelle révoltante malpropreté tout cela est apprêté !... Des 18 émigrants que nous étions, j'étais le seul dont la feuille de route indiquât *repas inclus* (with meals). Les 17 autres billets de passage portaient : *without meals*, repas non-inclus. Et, cependant, je ne fus pas mieux nourri que les autres, qui eurent, tous les 17, leurs repas gratuitement, quoique plusieurs d'entre eux fussent des personnes très à l'aise. Pourquoi ces faveurs injustes ? Probablement parcequ'ils appartenaient à " la race supérieure " et que les agents du gouvernement, échelonnés tout le long de cette route étaient, en grande partie, issus de cette race.

Que dirai-je des lits qu'on trouve à chaque poste ? La plupart du temps, le plancher dur de la cabane ou quelques planches sur lesquelles se trouve un peu de paille grouillante de vermine, tels sont les lits qu'on offre au pauvre émigrant dont la chair est déjà meurtrie par le cahotage de la voiture. Est-il surprenant après cela, que ceux qui ont tâté une fois de la route Dawson, ne retournent plus sur cette route " très-carrossable ? " En 2 deux jours, nous avons fait 45 milles.

Le lendemain de notre départ de la baie du Tonnerre, nous nous rendîmes à Chébandoanne, au commencement de ce réseau de lacs et de rivières qui n'est interrompu que par 14 ou 15 portages, dont le plus considérable a 4 milles de long ; les autres ont depuis 2 milles jusqu'à seulement quelques arpents de longueur. Les voitures du gouvernement transportent les femmes, les bagages, etc., et même les hommes qui n'ont pas de goût à la marche. Nous rencontrions, après chaque portage, un petit vapeur qui nous attendait. Les bagages, colis, caisses, valises, etc., tout était placé sur des barges ; chacun prenait place à bord comme il l'entendait, puis, après avoir amarré la première embarcation au vapeur puis une deuxième embarcation à la première, et ainsi de suite, le vapeur se mettait à tousser, lançait des flammèches au vent et nous allions, ainsi toués,

à une vitesse de 10 à 12 nœuds à l'heure. Ce genre de locomotion est très-agréable et plaît même mieux que lorsque nous sommes sur le bateau qui nous entraîne. Les vapeurs qui nous touaient étaient généralement très-petits et un, entre autres, si petit que les émigrants l'avaient surnommé *la cafetière*. Ils y a deux ans, trois de ces bateaux étaient assez grands pour recevoir à leur bord les émigrants.

Après avoir quitté la tête de ce réseau immense de lacs et de rivières, probablement le seul de ce genre au monde (près de 400 milles de long), nous avons le courant contre nous ; mais, au bout de 20 à 25 milles, nous nous trouvons à la hauteur des terres, c'est-à-dire que le courant descendait avec nous, au lieu d'être contre nous. Un des postes les plus importants où nous avons à stationner est le fort Frances que plusieurs prononcent et écrivent *Francis*. Ce nom de *Frances* ou *Françoise* fut donné à ce fort en l'honneur d'une femme dont j'ai oublié le nom de famille.

Nous passâmes toute une nuit à ce poste et partie de la journée du lendemain. Un des nombreux incidents de ce voyage mérite d'être rapporté ici, me réservant le plaisir de raconter les autres dans une relation subséquente, ainsi que l'exquise bonté des MM. Brunel à mon égard. Leur hospitalité, toute canadienne, fit une agréable diversion à l'ennui du voyage.

Il se trouvait, au fort Frances, une centaine de sauvages avec leurs chefs, leurs femmes et leurs enfants. Ils s'étaient rendus à ce fort pour y recevoir l'annuité à eux due pour la vente de leur territoire : le traité à cet effet avait été signé, quelques jours auparavant, à l'angle du Nord-Ouest, par les chefs et le gouverneur Morris. Le soir, ne sachant trop que faire de nous, nous sortîmes, deux ou trois, pour aller voir ces sauvages idolâtres. Nous arrivons près d'une loge ou ouigouam, nous levons la couverture de laine qui servait de porte, et nous entrons. Je vis, là, ce que j'avais déjà entendu dire et lu, sans pouvoir y ajouter foi. Trois femmes, une âgée et les deux autres jeunes (probablement les filles de la vieille) étaient accroupies autour du feu qui pétillait au centre de la cabane. Elles étaient, toutes les trois, nues jusqu'à la ceinture et activement occupées à attraper dans leurs chemises placées sur leurs genoux, les poux qui y fourmillaient. A chaque prisonnier qu'elles faisaient, elles le portaient à leur bouche avec un air de contentement, et le croquaient. Notre arrivée ne les dérangerait nullement dans leur besogne, à laquelle elles semblaient apporter toute leur attention. Inutile d'ajouter que notre visite à ces *dames* des bois ne fut pas très-longue.

Le dernier poste dont je veux parler, pour le présent, est celui

de la pointe des Chènes, qui ressemble beaucoup à nos campagnes canadiennes. C'est là seulement que nous pouvons nous croire en pays civilisé. C'était le 18 d'octobre au matin que nous arrivâmes à cette pointe qui tire son nom des nombreux chènes qui s'y trouvaient autrefois. Ici commence l'interminable prairie qui s'étend jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. Il ne nous restait plus que 10 lieues pour nous rendre à St. Boniface, situé au sud de la rivière Rouge et en face du fort Garry. En attendant le déjeuner au lard et à la mélasse, le gardien du poste nous fit voir un chou de Manitoba, tellement gros qu'il ne pouvait entrer dans un baril vide de farine. Nous vîmes aussi une pomme de terre que notre obligé amphitryon pesa en notre présence. Cette colossale pomme de terre avait un poids de QUATRE LIVRES ET DEMIE. Ces échantillons de légumes nous firent bien inaugurer de la fertilité du sol que nous foulions.

A quelques milles seulement de la pointe des Chènes, nous avions à franchir un *mushègue* de près d'une lieue de long. Ce *mushègue* ou marécage serait infranchissable sans les centaines de charges de foin de prairie qu'on y a entassées. Malgré ce pont d'une nouvelle espèce, nous avons encore un pied d'eau, à certains endroits.

Vers les 5 heures de l'après-midi, nous étions à la petite pointe des Chènes, à 10 milles seulement de St. Boniface. Après avoir relayé, nous nous remettons en route à 6 heures, et à 9½ heures du soir nous étions sur les bords de la rivière Rouge, en face du fort Garry. Il soufflait un vent d'hiver et les derniers dix millés que nous venions de traverser étaient sur un chemin affreux : plusieurs fois, nous eûmes à mettre pied à terre, dans la crainte où nous étions de voir verser le chariot. Après avoir crié au point de nous égosiller, nous vîmes venir vers nous un canot monté par un homme. Ce canot, trop faible pour nous contenir tous, dut faire 3 fois la traversée. Nos bagages étaient restés au dépôt d'immigration de St. Boniface. Je traversai un des derniers, ayant donné les premières chances aux femmes et aux enfants, que le vent glacial qui soufflait en aval de la rivière avait tout transis. Sur les 10¼ heures, nous mettions enfin le pied sur le sol de la ville naissante de Winnipeg. C'est en grelottant et d'un-pas rendu chancelant par notre longue route que nous nous rendîmes à l'hôtel d'immigration, situé près de la rive nord de la rivière Rouge et à quelques pas seulement de la rivière Assiniboine. L'hôtel était rempli d'émigrés qui nous avaient précédés dans notre exode. Il y avait là de toutes les nations, de tous les métiers, de toutes les professions. On parlait plusieurs langues à la fois ; on chantait,

on trinquait, on s'embrassait, on se querellait, on fumait, on dansait, on jurait et on tempêtait. Il y avait des soldats et des femmes ivres qui faisaient un vacarme d'enfer : c'était un tohu-bohu, un pêle-mêle, une confusion générale, une véritable tour de Babel. Dégoûtés de cette bacchanale, de tous ces bruits confus, de ces chants rauques, etc., et n'aimant pas, d'ailleurs, à coucher près de ces figures dont quelques-unes auraient réjoui le pinceau de Salvator Rosa, nous reprîmes, trois d'entre nous, nos couvertures sur nos épaules et nous dirigeâmes, au milieu de la plus profonde obscurité, vers Winnipeg, à un mille plus loin. Après plusieurs pas et démarches inutiles, nous trouvâmes enfin l'hôtel Davis. Il était temps : nous n'avions point soupé ; nous étions faibles, gelés, exténués, ennuyés, éreintés et d'une humeur un peu farouche. Une demi-heure après notre arrivée à l'hôtel, c'est-à-dire vers minuit, je dormais sur les deux oreilles.

A. BÉCHARD.

A continuer

ROSE - MARY

PAR

LADY GEORGINA FULLERTON

Traduction de Mme Valmont

CHAPITRE VIII

(Suite.)

—Il s'agit, Jeanne, d'une dette de reconnaissance : un prêtre de Saint-Omer, qui m'a sauvée du désespoir par sa charité, m'a confié un message pour son frère qui est emprisonné, inculpé dans l'accusation du prétendu complot de l'incendie de Londres. L'avis que je dois lui transmettre peut le préserver de la mort et sauver les biens de plusieurs *récusants*.

—Laissez-moi plutôt y aller, s'écria Jeanne. J'ai l'expérience de ces communications secrètes, et vous, allez droit à Paddington. Je suis de toutes façons plus faite que vous pour tenir tête aux géôliers et parlementer avec ce monde-là.

—Non. Rien ne m'y ferait consentir. Je n'ai rien à craindre. Ce n'est pas à la prison que je vais, mais à un endroit indiqué par le P. Sutton, où je trouverai quelqu'un qui se chargera de la lettre et la fera parvenir dans la prison. Je ne cours donc aucun risque, vous le voyez, et ce soir je compte être à Paddington. Votre adresse, s'il vous plaît ? Si vous saviez ce que j'éprouve à la pensée de voir mon petit enfant ! O Jeanne ! comprendra-t-elle que je suis sa mère ?

—Bien vite, je vous en réponds, dès que vous lui montrerez une croix, et, par paranthèse, voici la vôtre, cachée dans mon corsage. Mais non, au fait, je ne vais pas vous la donner maintenant que vous allez vous fourrer dans la gueule du lion ; car transporter des lettres de prêtres, Dieu sait si c'est dangereux, et que tout peut en résulter !

—Je n'aurais pas cru, Jeanne, que vous auriez le triste courage

de me dissuader d'un acte qui peut sauver la vie d'un serviteur de Dieu. Qu'aurait dit dona Luisa ?

—Dona Luisa ne s'était jamais mariée, la chère âme du bon Dieu, et, comme le dit bien St. Paul, c'est le meilleur état, celui où on n'a pas plus à se préoccuper d'avoir la tête tranchée ou les membres écartelés que de se cogner le nez. Mais quand les gens se marient et ont des enfants, ils doivent penser à eux d'abord ; aussi vous allez me donner cette lettre-là.

—Non, Jeanne, ma décision est prise. J'ai un message à délivrer avec la lettre. Priez Dieu qu'il m'ouvre les voies. A ce soir !

Elle pressa la main de Jeanne et s'éloigna rapidement. La vieille femme la regarda disparaître ; puis, paraissant revenir d'une méditation absorbante, elle reprit enfin la direction du domicile où elles croyaient se retrouver.

CHAPITRE IX

ENTRE LA COUPE ET LES LÈVRES

Bien des jours avaient lui et s'étaient écoulés depuis celui où Jeanne Porter avait rencontré la mère de Mimi à la chapelle de l'ambassade et l'avait entretenue dans la rue. Elle se demandait à elle-même si cette rapide entrevue n'était qu'un rêve, qu'une vision : car, ce soir-là et bien d'autres, elle n'avait cessé d'attendre madame Yates, et, chaque fois que la porte s'ouvrait, elle croyait encore la voir entrer. Mais elle ne vint pas, et le long, le mystérieux silence qui avait précédé cette soudaine réapparition se renouvelait. Ni lettre ni message verbal ne venaient soulager son anxiété. Elle s'était prudemment abstenue de mentionner à madame Coggle, à son retour à Paddington, que la mère de Mimi était à Londres et allait venir embrasser son enfant. Elle avait jugé préférable que la veuve fût prise à l'improviste, et dès lors elle avait gardé le silence. Mais, son anxiété croissant, elle laissa échapper des insinuations qui furent mal reçues. Ses économies étaient épuisées et la force lui manquait pour de longs trajets à pied. La ressource des investigations personnelles et de la poste lui faisait donc également défaut. La pauvre fille se sentait bien désolée et impuissante. Par compensation, Mimi devenait chaque jour plus charmante et elle apprenait son catéchisme et récitait ses prières à enorgueillir sa vieille amie. Lady Davenant envoyait régulièrement la pension de l'enfant, et y ajoutait force gâteries.

“C'est vouloir gagner son cœur de force,” murmurait Jeanne quand ces présents se produisaient ; et elle recourait à tout l'art

compatible avec sa nature dénuée d'artifice pour en contre-balancer l'impression sur Mimi. Menait-elle l'enfant dans les champs, elle s'autorisait de la passion enfantine de la petite pour les boutons d'or et les pâquerettes, et en faisait hardiment des "*cadeaux de mère*."

"C'est donc maman qui les a faits," demanda un jour Mimi, et Jeanne ôe répondre : "Non, mais je suis sûre qu'elle les demande à Dieu pour Mimi."

Il en était de même des fraises et des grappes de groseilles rouges ou blanches que Jeanne rapportait du marché à sa petite bien-aimée. Elle s'efforçait d'associer à ces faibles jouissances la pensée de la pauvre mère, qui avait de si beaux yeux bleus, de si douces mains blanches, et tant de baisers sur les lèvres, réservés à son enfant. Ce plan eut son effet. "Parle de mère!" telle était la requête constante de Mimi, assise sur les genoux de la vieille Jeanne pour admirer la braise du foyer en hiver ou, dans les longues soirées d'été, les nuages roses du couchant. Et quand elle était conduite à l'une des chapelles d'ambassades étrangères, son petit doigt montrait aussitôt l'image de la sainte Vierge, et sa voix fraîche disait :—"Ça, c'est maman.—Chut!... Allons, tiens-toi bien, sois une bonne fillè," se hâta de répondre Jeanne.

On fut cinq ans sans plus de nouvelles de madame Yates. Alors seulement un prêtre, que Jeanne avait rencontré dans une famille catholique où elle était allée entendre la messe, lui remit un petit billet au crayon qui expliquait enfin la disparition de la jeune femme. Elle avait été jetée en prison, le jour même où Jeanne et elle s'étaient reconnues au palais d'Espagne, sous l'inculpation de tentatives de communications clandestines avec un prisonnier d'État. La maison où quelques catholiques se réunissaient pour échanger les avis transmis de l'étranger avait été signalée au pouvoir, et l'issue en était surveillée de façon à y surprendre tous ceux qui s'y rendraient. Madame Yates y entra à peine qu'elle tombait, avec la lettre suspecte aux mains des agents. Elle avait été gardée au secret, oubliée de tous, n'ayant plus de parents et que de rares amis. Pour la première fois elle était parvenue à se procurer un chiffon de papier, et, avec un morceau de charbon, avait tracé quelques lignes pour un ecclésiastique de sa connaissance, le conjurant d'instruire Jeanne Porter de sa déplorable aventure et de transmettre sa bénédiction à son enfant. La pauvre Jeanne, à ce récit, s'essuya les yeux, disant : "Enfin, Dieu soit loué ! elle n'est pas morte !" et, rentrée à la maison, n'eut plus que la pensée de communiquer avec elle et peut-être même de la délivrer. Elle était bien infirme désormais, et, quoiqu'elle se fût employée et

exposée pour tant de familles menacées, elle ne savait plus à qui recourir, car la recrudescence de persécution qui suivit l'incendie de Londres avait dispersé les catholiques les plus marquants. La plupart s'étaient retirés à la campagne, ou tout au moins avaient changé de résidence, dissimulant leurs traces.

Madame Coggle aurait préféré que madame Yates fût morte plutôt que prisonnière. Elle eût été soulagée d'esprit, en ce cas, et quitte pour dire : "Pauvre chère âme, elle a le repos !" En l'état des choses, elle était tout à la fois désolée de son emprisonnement et terrifiée à la pensée de sa réapparition et de ses conséquences. Si bien qu'elle conclut en déclarant qu'elle ne croyait pas que ce bout de papier prouvât rien du tout ; que ça devait être une méprise, et que d'ailleurs il n'y avait pas de leur faute,—ce que personne n'aurait prétendu ;—et les choses en restèrent là, sauf pour la pauvre vieille Jeanne, qui fit de vains efforts pour faire parvenir quelques mots à la prisonnière, et qui dépensa son dernier shelling,—une pièce percée, conservée en talisman,—pour se concilier le geôlier. Mais elle n'en obtint rien, non plus que de quelques rares catholiques restés en faveur à la cour. Les uns avaient laissé ses lettres sans réponse, d'autres alléguèrent qu'il n'y avait pas lieu d'agir, qu'il fallait éviter de rappeler l'existence d'une prisonnière détenue sous prévention très-grave et passible même de la peine capitale. A l'avènement du duc d'York, les chances seraient plus favorables. Banales consolations ! Faibles espoirs ! délais désespérants !

• Et Mimi grandissait, devenait mince, élancée et pleine de charme. Elle avait dix ans ; Jeanne l'avait instruite de sa religion, et, à l'insu de madame Coggle, la préparait pour sa première communion. Confessée par un bon Père jésuite, qui était, depuis des années, le directeur de Jeanne, elle devait, au prochain jour de Pâques, recevoir, avec le pain des anges, son Seigneur et son Dieu dans son jeune cœur.

Il répugne toujours à nos vues étroites de se voir frustrées dans un dessein sacré ; il semble incompréhensible que quelque grâce ardemment sollicitée nous soit refusée au moment où nos espérances sont les plus vives et nos désirs les plus purs ; mais c'est l'épreuve par excellence de la foi d'échouer dans ses entreprises les plus méritoires, les plus louables, et que ce soient nos meilleures prières qui semblent rejetées, loin d'être exaucées selon la parole divine.

Il avait tant tardé à Jeanne de voir la fille de madame Yates s'approcher de la sainte Table pour la première fois ! Après avoir compté les heures, c'était enfin pour le lendemain ! on était à la

veille de ce jour béni ! Elle avait tout disposé pour échapper à l'intervention de madame Coggle, et ne prévoyait aucun obstacle dans l'accomplissement du vœu de son cœur. Mary, encore assise sur ses genoux, quoique un peu grande pour cela, lui demandait la croix de sa mère.

—Chère Jeanne, puis-je la porter demain dans la chapelle ? Mon fichu la cachera d'ici-là.

C'était dans les combles, tout au haut d'une maison située à peu de distance de la leur, qu'un petit grenier servait de chapelle. C'était là qu'aux grandes fêtes les catholiques des environs entendaient la messe et participaient aux sacrements. Ils devaient s'y rendre à l'aurore, avant que personne du voisinage circulât.

—Certes oui, dit Jeanne, tu la porteras, chérie ; mais vois ce que je me suis procuré pour toi. Quelqu'un vient, il y a une heure, de m'apporter cette lettre. J'avais prié de toutes mes forces afin d'obtenir quelque moyen de faire savoir à ta mère que tu fais demain ta première communion. Les anges sont venus à mon secours, car, chose inouïe ! j'ai rencontré précisément hier une personne qui me dit avoir chance de parler bientôt à un prisonnier de Marshalsea, me demandant si j'avais là quelque ami détenu à qui je serais bien aise de faire faire une commission. Tu penses si mon cœur a bondi dans ma poitrine et si je lui ai dit tout de suite ce qu'il fallait répéter à madame Yates ; et ce matin il m'a remis ce papier, de l'écriture même de ta mère. Mon trésor, lis ce qu'elle te demande.

Sur un tout petit morceau de papier était copié très-serré ce que sainte Thérèse avait inscrit dans son bréviaire.

Que rien ne te trouble,
Que rien ne t'épouvante ;
Tout passe,
Dieu ne change jamais,
La patience obtient tout,
A celui qui possède Dieu
Dieu seul suffit.

Le choix par une mère de ces stances, pour féliciter sa fille en pareil jour, pouvait paraître singulier, mais elle avait dû les choisir à dessein.

Marie les lut et dit :

—Quoi qu'il arrive, je ne me laisserai point troubler.—Louable résolution !

Une heure après, un monsieur et une dame demandaient à voir la veuve Coggle. Ils s'annonçaient comme des amis de lady Davenant et produisirent une lettre par laquelle elle prescrivait de

remettre sa fille à monsieur et à madame Brydone, qui, sur sa demande, avaient pris tous les arrangements nécessaires pour la transférer dans une institution de Richmond, où son éducation serait complétée. Ils ne faisaient que passer par Londres, ce qui excusait l'imprévu de cette communication. Rose Davenant devait les suivre sans délai dans cette nouvelle résidence où elle serait élevée d'une façon conforme à sa naissance et à sa fortune. Madame Coggle pourrait la voir tout à son aise et la Davenant continuerait à la veuve la pension qu'elle lui faisait pour l'enfant, s'estimant heureuse de pouvoir lui témoigner ainsi la gratitude inspirée par ses soins.

“ Une pension viagère, pour sa vie durant ! ” c'était plus que la veuve n'espérait. Ces remerciements flatteurs en outre, et Mimi, c'est-à-dire Rose, élevée comme une jeune fille de haut rang ! c'étaient là de bonnes nouvelles ! Si seulement cette Jeanne n'avait pas été à la maison ! Non pas qu'elle pût s'opposer à sa volonté ni faire échec à celle des amis de lady Davenant ; mais elle pouvait essayer, et susciter toute sorte de désagréments. La nécessité ou même seulement l'obstacle stimule l'invention. Madame Coggle, avec le courage du désespoir, pria ses visiteurs de vouloir bien se reposer un instant dans le salon, tandis que, s'échappant, elle prenait la première ordonnance venue dans sa commode et la portait à Jeanne, occupée à la cuisine avec la petite servante.

— Jeanne, cria-t-elle d'une voix agitée, courez vite porter cette ordonnance chez le pharmacien. Je me sens subitement si mal à l'aise, qu'il me faut tout de suite cette potion, et, ma bonne Jeanne, je vous en prie, attendez-la, même si la préparation est longue, car ces garçons qu'on envoie n'arrivent jamais !

Jeanne, sans répliquer, mit son manteau, et en une seconde fut dehors.

Quand madame Coggle regagna le salon, ce fut avec un poids de moins, et elle dit bien vite :

— Vous voudriez, je pense, voir... miss Davenant ?

— Oui, et si vous n'y trouvez pas d'inconvénient absolu, nous l'emmènerons tout de suite ; une voiture viendra prendre son bagage.

Madame Coggle restait irrésolue, la main sur le bouton de la porte.

— Doit-elle donc partir sitôt ? dit-elle.

— En vérité, nous sommes dans la nécessité de vous la demander tout de suite, faute de temps, et désireux de rassurer lady Davenant sur l'exécution de ses désirs.

— Mais j'espère, s'écria madame Brydone, qu'elle ne va pas

pleurer et se désespérer en vous quittant, car ces scènes-là me rendent malade.

—Alors, madame, convenons d'une chose : dites que vous l'emenez pour une promenade, et demain Jeanne et moi nous irions la voir. Nous louerons la voiture de l'épicier, qui ne s'en sert pas tous les jours, et comme ça le cher petit mouton n'aura pas le chagrin de la séparation. Seulement, en la laissant en pension à Richmond, il faudra bien lui dire que nous viendrons demain sans faute la voir.

—Soit ! c'est peut-être la meilleure manière, dit madame Brydone, et si vous voulez lui mettre son chapeau et son pardessus, nous partirons immédiatement.

En peu d'instants, la petite fille parut, toute à l'idée d'une promenade en voiture avec un monsieur et une belle dame. La veuve avait peine à se retenir de pleurer ; mais l'intérêt d'une part et de l'autre la crainte de Jeanne la faisaient activer une séparation désormais, inévitable. "D'ailleurs, ce ne sont pas de vrais adieux," se disait-elle comme elle regardait, de la porte, disparaître cette voiture où Mimi était montée avec la conviction de n'y passer qu'une heure agréable.

Certaines mauvaises actions laissent à ceux qui les commettent un vague malaise, dont ils s'obstinent à ne pas tenir compte, en opposant les sophismes de leur esprit aux reproches de leur conscience.

"Après tout, Mimi est tout aussi bien Rose Davenant que Mary Yates ! Madame Coggle l'avait toujours dit, et elle se le répétait en ce moment pour apaiser des scrupules inattendus. "Et d'ailleurs, voici une mère vivante qui a des droits sur elle et la réclame ; et dans quel but, sinon d'en faire une grande dame, et de nous faire du bien à tous en même temps, et de lui donner une brillante éducation ? Sans compter que ce n'est point là vraiment se séparer de la chère petite." Sur ce monologue, elle monta donc dans sa chambre pour y empaqueter les effets de l'enfant, et les bibelots dépareillés que rencontrait sa main dans cette opération semblaient en quelque sorte lui reprocher ce départ soudain. C'était la poupée qu'elle aimait tant : la lui laisserait-on seulement dans sa pension ? La veuve se le demandait, anxieuse. A tout hasard, on la lui porterait le lendemain. Puis surgissait d'un coin oublié le syllabaire où elle avait appris ses lettres, et l'alphabet de tapisserie, inachevé dans un petit panier ! La pauvre madame Coggle, à travers cette recherche et ce monologue, devenait de plus en plus triste, et, quand la voix de Jeanne se fit entendre dans l'escalier, elle tremblait de tous ses membres et se sentait aussi troublée que si elle

avait tué l'enfant. Elle n'avait pas bien prévu ce que lui coûterait l'aveu qui restait à faire à Jeanne...

Quand le coup fut porté, quand la pauvre vieille femme, qui avait anticipé la première communion de Mimi comme le terme et la récompense de dix années de dévouement et de prières, apprit, sans comprendre d'abord, que sa bien-aimée, l'enfant de l'infortunée prisonnière, avait été livrée à des étrangers et à des protestants, qu'elle se verrait privée, avec la pratique de sa religion, des sources de la grâce, son désespoir fut tel que, bien qu'il ne s'exhalât qu'en cette unique parole : "Dieu vous pardonne, maîtresse ! vous ne saviez pas ce que vous faisiez !" l'expression de sa figure effraya la veuve.

—O Jeanne, s'écria-t-elle, vous n'allez pas mourir !

—Non, madame, répondit celle-ci ; s'il plait à Dieu, je vivrai pour la sauver !

Elle demeura quelque temps absorbée dans son chagrin, en savourant l'amertume, appréciant l'impossibilité de recouvrer l'enfant, si ce n'est par d'incessantes prières à Dieu qui, seul, pouvait changer le cours des choses. Jeanne était douée à un degré éminent de bon sens pratique. Elle ne faisait jamais rien d'inutile, mais ne renonçait jamais au possible. La première explosion de chagrin et d'indignation passée, elle ne se répandit donc point en récriminations. Elle prit le dessus, elle se domina, et, quand le lendemain Mimi, se jetant dans ses bras, s'y cramponna désespérément, la conjurant de la ramener à la maison, et gémissant à son oreille qu'elle haïssait les prières protestantes et serait toujours catholique, la courageuse fille ne se laissa point aller à ses sentiments, mais sut trouver quelques paroles qui pénétrèrent profondément dans le jeune cœur qui battait avec tant de violence contre son sein,—de ces paroles que Dieu met parfois sur les lèvres des humbles fidèles quand ils luttent en anges gardiens pour le salut d'une âme commise à leur charge par le secret dessein de la Providence.

CHAPITRE X

LE PENSIONNAT DE RICHMOND

Par une délicieuse après-midi de l'été anglais, à l'heure où les jeux de la lumière et de l'ombre à travers le feuillage et sur le gazon ajoutent aux charmes d'un paysage boisé, y a-t-il rien de plus charmant que Richmond et la vue dont on jouit de sa superbe terrasse ? Ce seul nom évoque un tableau presque sans égal dans

la nature et dans l'art : la colline, le parc, le pont, la rivière argentée, les masses sombres de verdure, et, aussi loin que la vue peut s'étendre, l'azur du ciel et les nuages blancs et floconneux qui se reflètent dans le courant et sur les prairies. Chaque fois qu'on se retrouve dominer cette scène si riante, sa beauté prend par surprise et on l'admire comme pour la première fois.

Au temps où se place notre histoire, ce spectacle était assez différent d'aspect. Il y manquait la plupart des villas qui bordent maintenant la Tamise. La ville elle-même et le communal fermaient la plupart des maisons habitables, et il y avait encore quelque chose de primitif et d'agreste dans les bois qui séparaient la petite cité des villages de Petersham et de Twickenham.

La pension de madame Dimple était située entre la pelouse et le fleuve. C'était une grande maison de briques à pignon ; le jardin avait de larges allées bordées d'arbres, et possédait un labyrinthe qui faisait les délices des jeunes élèves.

Dans une longue pièce tenant toute la largeur du bâtiment, par la belle journée de juin que nous venons de décrire, quelques-unes des élèves plus âgées étaient réunies et travaillaient à l'aiguille, occupation qui jouait un bien plus grand rôle qu'à présent dans l'éducation des filles. Leurs langues ne restaient pas inactives tandis que leurs doigts s'agitaient, et la conversation suivante prit place durant l'absence momentanée de madame Dimple.

Fanny Marchbanks demanda à Jane Caldwell si elle avait vu l'envoi de gâteaux et de confitures qu'Emma Robson avait reçu de sa tante, ce qui amena la remarque judicieuse que c'étaient toujours les élèves dont les familles habitaient la campagne qui recevaient le plus de bonnes choses dans le courant de l'année. Anne Dawson reprit que Rose Davenant était la plus favorisée sous ce rapport. Il lui arrivait de France d'énormes caisses, pleines de pommes tapées et de pruneaux fleuris, et toute sorte de biscuits extraordinaires. Là-dessus Jane conclut que Rose Davenant était une singulière fille. A ce propos Bessie Fairchild, relevant la tête avec indignation de sa broderie, s'écria que Rose était leur plus charmante compagne et qu'elle ne lui trouvait rien de singulier du tout. Jane de répliquer qu'au moins une bien drôle de personne venait la voir : cette vieille femme, en espèce de bonnet de nuit, avec un grand parapluie, qui faisait à tout le monde l'effet d'un Guy Fawkes (1). Pour sa part, elle s'étonnait que Rose, si c'était la fille d'une lady, passât toutes ses vacances dans un pauvre fau-

(1) Mannequin de carnaval qu'on promène chaque année en souvenir de la conspiration des poudres et du prétendu complot papiste de 1605.

bourg, entre deux vieilles femmes qui ne lui étaient rien du tout. Anne dit aussitôt qu'elle n'avait jamais vu Rose en colère qu'une seule fois, alors que des élèves s'étaient permis de ricaner à la vue du costume de madame Porter.

—Eh bien ! justement, je m'étonne, reprit Jane, que sa mère qui, à en juger par tous ces présents, raffole d'elle, ne la reprenne pas auprès d'elle en France. Bessie peut dire tout ce qu'elle voudra ; moi, je soutiens qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans cette fille et tout ce qui la regarde.

—Je n'ai jamais dit le contraire, reprit vivement Bessie. A mon avis, il y a en elle quelque chose d'extraordinairement bon et distingué. Qu'en pensez-vous, Fanny ?

Avant que Fanny pût répondre, Jane s'écria :

—Je suis sûre qu'elle la trouve bizarre.

—Soit, Jane ! Si c'est bizarre d'être toujours prête à rendre service, de toujours dire la vérité à tout risque, j'accorde que Rose est bizarre.

Anne convint qu'elle était très-bonne, qu'elle ne trompait jamais, et qu'au besoin elle aidait volontiers ses compagnes.

—Mais vous ne savez pas ce que j'ai découvert ! dit Jane baissant le ton, d'une façon mystérieuse qui rallia l'attention générale : elle porte une croix qu'elle cache dans ses vêtements. Je l'ai vue qui la baisait. Elle aura une fameuse affaire, si madame Dimple l'y prend.

—Vous ne prétendez pas que ce soit une papiste ? demanda Anne d'un accent d'horreur.

—Je vais vous dire ce que j'en pense, dit Jane : si elle-même ne l'est pas, la vieille femme qui vient là voir en est une bien avérée, j'en répons, et la nouvelle bonne du parloir le sait aussi.

—O ma chère ! murmura Anne, que c'est étrange ! Je la regarderai bien la prochaine fois qu'elle viendra. Je ne me représente pas du tout une papiste !

En ce moment, la porte s'ouvrit et la jeune fille qui portait le nom de Rose Davenant chez madame Dimple fit son entrée. Elle était élancée et très-jolie ; elle avait une physionomie expressive et des manières engageantes. Même celles d'entre ses compagnes qui venaient de parler d'elle défavorablement semblaient subir l'influence de son attrait. Elle arrivait, une boîte de chocolat à la main, dont elle distribua tout le contenu.

—Tu n'en as pas gardé pour toi, dit Bessie à mi-voix.

—Oh ! je n'y tiens pas, fut la réponse enjouée.

Puis, se tournant vers Jane Caldwell, elle dit affectueusement :

—Vous paraissez fatiguée, Jane !

—Je suis excédée de cette piqûre, je n'en puis plus, répondit Jane. Je travaille horriblement lentement et je n'arrive jamais au bout de ma tâche : c'est une calamité terrible, car les autres vont au parc ce soir, et je serai en retenue si ce n'est pas fini.

Rose avança la main avec empressement et dit :

—Laissez-moi finir ça. J'avais aujourd'hui un ouvrage facile qui ne m'a guère pris de temps. Je serai bien aise de terminer le vôtre.

Bessie Fairchild, assise à côté de Jane, lui souffla tout bas, non sans malice :

—C'est une singulière fille, n'est-ce pas ?

Jane, faisant semblant de ne point entendre, laissa Rose lui prendre son ouvrage et renversa sa tête contre le haut dossier droit de sa chaise, d'un air d'extrême satisfaction.

Anne Dawson déclara le chocolat excellent, et demanda s'il venait de France.

Sur un signe d'assentiment de Rose, Fanny lui demanda s'il ne lui tardait pas d'aller en France.

—Si j'étais de vous, j'en mourrais d'envie, dit-elle.

—Est-ce que vous n'avez jamais vu votre mère ? s'enquit une des jeunes filles, nouvelle venue dans la maison.

Rose ne répondit pas tout de suite et se pencha comme pour chercher son aiguille.

—Je me demande pourquoi vous n'allez pas chez vous pour les vacances, dit Jane en se balançant sur sa chaise.

—Si vous saviez un peu plus de géographie, interrompit Fanny, vous n'ignoreriez pas qu'il faut plus de temps pour aller à Montpellier et en revenir que ne durent nos vacances.

—Ce doit être si singulier de ne jamais voir sa mère ! persista Jane.

Sur quoi Bessie s'enflamma et lui dit d'un ton fâché :

—Ne voyez-vous pas que vous chagrinez Rose avec vos sottes réflexions ? Dispensez-vous de toutes ces remarques.

—Mêlez-vous de vos affaires et gardez vos sermons, telle fut la réplique. J'ai le droit de dire ce qui me plaît. Ce n'est pas ma faute si elle est si sensible, qu'elle ne puisse supporter la moindre réflexion.

—A votre place, Rose, s'écria Fanny, je ne ferais pas un point de plus à l'ouvrage de Jane. C'est une mauvaise nature.

—Ce n'est pas moi qui ai commencé à lui parler de sa mère, s'écria Jane, et d'ailleurs je ne lui avais pas demandé de m'aider.

—Non, dit Rose, faisant effort pour garder son ton de bonne humeur ; et vous n'aviez pas l'intention de me peiner ou de me

taquiner. Vous aviez besoin de vous reposer, et moi je désirais quelque chose à faire, de sorte que tout est pour le mieux.

Ces propos conciliants produisirent un heureux effet, et la séance s'acheva paisiblement. Au son de la cloche, madame Dimple, le type vivant de la maîtresse de pension du temps, fit son apparition et prescrivit que les élèves seules dont la tâche était finie eussent à se préparer pour la promenade du soir. S'apercevant que Rose ne bougeait pas et continuait à travailler, elle insista sur l'utilité de la règle qui privait de récréation les paresseuses. Elle émit encore quelques réflexions aussi justes que prosaïques sur les avantages de la diligence, sans prendre garde à l'attitude embarrassée de Jane et sans s'apercevoir que Bessie défaisait en toute hâte quelques points de sa bande de mousseline afin de paraître n'avoir pas non plus fini sa tâche, et d'obtenir le privilège enviable de passer une heure dans la salle abandonnée, avec Rose, qu'elle adorait de tout l'enthousiasme d'une pensionnaire. Le stratagème réussit. Les boîtes à ouvrage furent bientôt rangées, les jeunes filles défilèrent, madame Dimple à leur tête, et la porte se referma enfin. Deux chaises se rapprochèrent en même temps de la fenêtre, où les deux amies s'assirent, tout à la jouissance du parfum des tilleuls, des chants d'oiseaux, de l'air frais soufflant de la rivière, et du plaisir infini d'échanger en liberté leurs pensées comprimées. La justice, en cette occasion comme en bien d'autres, n'avait pas agi à l'aveugle, et ses fins véritables étaient obtenues ; car Rose, comme on l'appelait en pension, et sa fidèle alliée, Bessie Fairchild, n'avaient point mérité de punition et elles jouissaient de ce qu'elles considéraient l'une et l'autre à juste titre comme un plaisir. La conversation suivante s'entama donc aussitôt entre elles :

—C'est si bon de nous trouver seules ! dit Bessie avec un soupir de soulagement. Je désirais savoir si tu avais vu Jeanne dernièrement.

—Non. Pas depuis longtemps. Je voudrais la voir ou qu'elle m'écrivit. Mais elle n'est pas savante, Jeanne, et ça lui donne tant de peine d'écrire une lettre ! Tu es la seule personne au monde, Bessie, avec Jeanne, à qui je puisse parler de ce qui me préoccupe toujours...

—Tu veux dire tes deux mères, et la difficulté de savoir laquelle est la véritable ?

—Oui, c'est si prodigieux, de recevoir des lettres, si différentes et si bonnes, de deux personnes s'intitulant chacune ma mère, et de ne point savoir laquelle est ma vraie mère !

—Madame Dimple appelle toujours lady Davenant ta mère, et madame Coggle aussi.

—Oui, mais Jeanne, jamais, et je penche à croire qu'elle sait mieux ce qu'il en est.

—Laquelle des deux t'a écrit la dernière ?

—Oh ! lady Davenant. Elle m'écrit très-souvent, et sur le beau papier fin tout parfumé. Elle m'appelle sa douce Rose et me promet, dans sa dernière lettre, que je vivrai bientôt avec elle dans une superbe maison, que j'irai dans le monde, et que j'en connaîtrai tous les plaisirs.

—Vraiment ! quelle différence cela fera avec cette triste vie de pension ! Est-ce que cette idée ne te sourit pas ?

—Oui, d'une certaine façon ; mais je m'en effraye aussi. Jeanne m'a si souvent dit, depuis ma première enfance, que nous ne devons pas aimer le monde ni les choses de ce monde. Comment ferai-je pour éviter de l'aimer si j'y vis et si je prends part à tous ses plaisirs ? Même dans le catéchisme que nous apprenons ici, on nous enseigne qu'à notre baptême nous avons renoncé à toutes les pompes et à toutes les vanités d'ici-bas.

—Oui, je sais bien ; et cependant toutes n'aspirent qu'au moment où elles se verront au bal en grande toilette...

—J'ai eu bien peu de nouvelles de mon autre mère, madame Yates ! seulement cinq six fois depuis tant d'années que je suis en pension. Ses billets sont écrits sur de grossiers bouts de papier et semblent tracés avec une mauvaise plume ou plutôt avec un fragment de plume. Voici le dernier que j'ai reçu d'elle ; je le porte toujours sur moi.

—Oh ! laisse-moi le lire !

—Je vais te le lire. L'écriture est difficile à déchiffrer, mais j'en sais chaque mot par cœur. C'est très-court :

“Ma bien-aimée Mary, je ne suis presque jamais à même d'écrire et ne puis dire tout ce que je voudrais. Je manque des moyens de le faire et je dois saisir ceux qui se présentent, remerciant Dieu de pouvoir même t'envoyer ces quelques lignes. A Lui, entre ses mains je te remets, mon cher trésor, le priant qu'il t'ait en sa sainte garde, et que mon enfant apprenne à se résigner, à prier, et même, si telle était la volonté divine, à souffrir comme sa pauvre mère, pleine de tendresse.”

—Oh ! quelle triste lettre ! s'écria Bessie.

—Eh bien, elle ne m'attriste pas. J'ai bien pleuré en la lisant ; mais, quand je la presse sur mon cœur, il semble qu'elle l'échauffe et l'anime d'amour pour Dieu.

—Quel langage ! On n'entend jamais aucun des ministres parler de la sorte.

—Non vraiment ; il n'y a pas beaucoup de chaleur dans leurs sermons. La moindre des paroles de Jeanne Porter, quand nous restons seules un moment, vaut toutes leurs prédications sous ce rapport.

—D'où madame Yates écrit-elle ?

—La lettre ne le dit pas. Mais si tu promets de n'en souffler mot à qui que ce soit, je vais te confier un grand secret.

—Je te le jure. Tu sais, Rose, que j'ai toujours gardé une promesse. Je n'ai jamais parlé de ta croix ; mais cette odieuse Jane l'a découverte je ne sais comment.

—Ne donne à personne le nom d'*odieuse*, chère Bessie. Tu sais ce que Notre-Seigneur dit de ceux qui usent de pareils mots envers leur prochain.

—Tu es si austère, Rose ! Toutes les élèves en disent autant. Mais achève sur madame Yates.

—Eh bien, Rose, elle est catholique. C'est une catholique romaine, et elle est depuis longtemps en prison, parce qu'elle n'a pas voulu trahir le nom d'un prêtre à qui elle apportait une lettre de France. Jeanne dit qu'elle a été arrêtée, ayant le pli sur elle, le jour même où elle venait me réclamer à madame Cogle, il y a dix ans.

—Comment ! elle est restée emprisonnée tout ce temps !

—Oui. Jeanne dit qu'elle aurait été relâchée depuis longtemps, si elle avait voulu livrer le nom du prêtre. Mais elle n'y a pas consenti. Cela semble si héroïque ! C'est être martyr ou quelque chose d'approchant. Jeanne m'a dit, la dernière fois que je l'ai vue, qu'elle avait maintenant quelque espoir de la voir mettre en liberté. Un protestant charitable fait tous ses efforts dans ce but.

—Madame Dimple sait-elle que Jeanne est catholique ?

—Je n'en suis pas sûre. Elle semble prendre grand soin, depuis peu, de ne pas nous laisser longtemps seules ensemble.

—Mais si elle l'apprenait, elle ne la laisserait pas venir du tout.

—Je n'en sais rien. Madame Dimple a bon cœur.

—Oh ! je me souviens bien, moi, qu'elle m'a fait fouetter pour avoir dit, en entrant ici, que j'étais catholique.

—Mais était-ce vrai, Bessie ? l'étais-tu ?

—Jusqu'à la mort de mon père et de ma mère ; alors mon oncle m'envoya ici, disant que je devais être protestante.

—Eh bien, je vais te dire encore quelque chose. Je ne crains plus tant que Jane Cardwell connaisse mon crucifix, parce que madame Dimple l'a déjà découvert il y a quelques mois.

—Comment le lui as-tu laissé voir ?

—Voilà. Je n'étais pas très-bien portante l'hiver dernier. J'avais un gros rhume, et une nuit que j'étais éveillée, pendant le sommeil des autres élèves, j'avais pris mon crucifix entre mes mains.

—Je le fais souvent quand je ne dors pas.—Tout à coup je vis madame Dimple debout, auprès de mon lit, tenant d'une main un bol de tisane et de l'autre une bougie. Elle s'était avancée si doucement, que je ne l'avais pas entendue. Je m'aperçus aussitôt qu'elle avait vu ma croix. Mais elle ne dit rien, me recommandant simplement de boire ce qu'elle apportait pour ma toux et d'essayer de dormir. Deux ou trois jours après, elle me faisait demander dans son salon particulier. Tu sais comme le cœur bat quand on y est appelé. Elle était d'une gravité effrayante quand j'entrai, et commença, de la voix que tu connais : "Jeune fille, vous avez sur vous, ou dans votre pupitre, un insigne prohibé et dangereux que je vous somme de me remettre, afin qu'il en soit disposé selon les lois du pays et le règlement de cette maison. Je devrais vous infliger un châtement sévère, doux encore en comparaison de celui que prononceraient les magistrats, s'ils intervenaient ; mais, pour cette fois, vous serez pardonnée, pourvu que vous promettiez de ne plus recommencer." Je gardai le silence un instant, et je répondis : "Madame, vous me brisez le cœur si vous me prenez la croix de ma mère ; mais, quant à y renoncer volontairement, cela je ne le ferai jamais, quelque punition que j'encoure." Elle me regarda attentivement et dit : "Sincèrement, est-ce votre mère qui vous a donné cet emblème, et son prix pour vous tient-il à votre amour pour elle ?" "Je ne répondis pas à la première question, parce que, quoique j'eusse dit vrai dans ma pensée, j'aurais été exposée plus tard à être accusée par elle de tromperie ; mais je dis hardiment : Madame, j'y tiens d'abord et surtout pour l'amour de Celui qui est représenté sur cette croix, et qui y mourut pour chacun de nous, et enfin aussi pour un amour moindre en tant que terrestre." Elle ne répondit rien ; mais, entr'ouvrant ma robe, elle coupa le cordon et prit possession de ma croix. O Bessie ! Dieu seul sait combien, dès l'enfance, j'y tins, et comment, lorsque toutes les consolations m'ont manqué, je les ai retrouvées dans cette image de Notre-Seigneur... Je ne dis rien toutefois ; mais la soudaine défaillance de mon cœur se manifesta sans doute sur ma figure, car notre maîtresse s'adoucit. Elle hésita ; alors, enhardie, je parlai : "O maîtresse, j'ai été comme orpheline dès l'âge le plus tendre. Ne m'enlevez pas ce qui m'a fortifiée et m'a tenu lieu de ce qui me manquait." Après un silence, elle dit : "Vous avez appris dans l'histoire grecque comment les jeunes

Spartiates étaient châtiés publiquement s'ils étaient découverts en faute. Si vous continuez à dérober ce souvenir, puisque c'en est un, à l'observation de vos compagnes, vous pouvez le garder ; mais, si vous vous trahissez, la punition sera éclatante et immédiate." Et ainsi ai-je été congédiée, avec plus de reconnaissance dans le cœur pour notre maîtresse que je n'en avais jamais senti auparavant.

—Mais maintenant te voilà au pouvoir de cette méchante Jane, qui peut informer Madame aussi bien que les autres élèves.

—Et bien, alors je porterai la peine de mon imprudence, et, même en ce cas, je ne crois pas que la croix me soit retirée. Madame Dimple, tu le comprends, croit que c'est lady Davenant qui me l'a donnée. Mais, Bessie chérie, es-tu encore catholique de cœur ?

—Tellement, que je dis un *Ave Maria* chaque soir, et que je ne m'endormirais pas sans cela.

—Moi de même, et je fais toujours le signe de la croix sous ma palatine. Jeanne m'en a donné l'habitude, et elle dit que ça briserait le cœur de ma mère si je devenais jamais protestante.

—Alors tu crois réellement que ta mère est madame Yates, et non point lady Davenant.

—Jeanne m'en a donné la certitude, et quelque chose d'intérieur me le persuade encore mieux.

—As-tu remarqué ce coup de sonnette ?

—Oui, et je viens d'entendre rouler une voiture.

—J'espère que ce sont des amis de madame Dimple.

—Pourquoi ?

—Oh ! parce qu'elle souperait avec eux dans son petit salon, et nous serions plus libres ce soir.

—Que l'air de la rivière est frais ! N'aimes-tu pas ce bruissement des arbres, alors que la brise du soir commence à souffler ?... Ah ! enfin, j'ai terminé l'ouvrage de Jane ! Et le tien, où en es-tu ?

—Rien qu'un point encore.

—Crois-tu que nous pourrions faire un tour de jardin, maintenant que notre tâche est finie ?

La porte s'ouvrit comme Rose faisait cette question, et une servante dit :

—On demande miss Davenant au parloir.

—Est-ce madame Coggle, ou la chère Jeanne ? s'écria Rose, s'élançant en avant.

—Non, miss, ni l'une ni l'autre : une personne bien différente ; mais il m'est défendu de dire qui.

Le cœur de Rose commença à battre violemment. " C'est l'une d'elles, se dit l'enfant... Laquelle ?"

—Il faut que je me lave les mains avant de vous suivre au parloir, dit-elle en s'échappant.

Une fois dans le dortoir, elle poussa le verrou, s'agenouilla un instant au pied de son lit, baisa son petit crucifix, et, ayant baigné d'eau fraîche son visage et ses mains, elle descendit lentement, se sentant un voile sur les yeux.

CHAPITRE XI

LADY DAVENANT

Lady Davenant n'était guère changée par les douze années qui avaient passé sur sa tête. C'était toujours une très-jolie femme, habillée à la dernière mode,—alors très-attractive. Son sourire animé et la vivacité de ses manières la rendaient fort agréable. Assise auprès de madame Dimple lorsqu'entra la jeune fille, qu'elle regardait comme sienne, elle se leva et, ouvrant les bras s'écria :

—O ma Rose ! mon enfant ! l'heureux moment !

Fidèle aux mœurs de l'époque, celle à qui s'adressaient ces paroles, fit une profonde révérence, saisit une des mains de la noble dame, et, la baisant, dit :

—Chère vénérée madame, c'est trop de bonté pour moi !

Lady Davenant releva la jeune fille inclinée, la pressa sur son cœur et la fit asseoir, gardant une de ses mains dans les siennes. Elle la contemplait avec une approbation évidente. Même dans son modeste costume de pensionnaire, elle était vraiment charmante. C'était un genre de beauté particulier : peu d'éclat, mais un teint blanc et mat ; enfin des traits réguliers et des yeux merveilleusement beaux réalisaient tout ce que lady Davenant pouvait souhaiter, excepté sous un rapport. Du premier coup d'œil, elle s'était aperçue que sa fille ne lui ressemblait en rien. Peut-être un doute traversa-t-il alors son esprit, pensée fugitive qui ne lui serait même pas venue si la jeune fille avait eu sa fraîcheur éblouissante ; néanmoins ce ne fut qu'un éclair, aussitôt évanoui. Tenant toujours sa main, elle se tourna vers madame Dimple et dit :

—J'ai tant attendu ce jour ; c'était à croire que ce pauvre cher M. Mordaunt vivrait éternellement. J'étais devenue à la lettre son esclave, depuis qu'il avait perdu la vue. Mais si je l'avais quitté, fût-ce pour un mois, il pouvait changer son testament, et laisser sa fortune à une madame Yates, la veuve de son neveu. Il les avait déshérités tous deux comme papistes ; mais parfois, quand il

était mal disposé, il reparlait d'eux comme de ses héritiers naturels. Après la mort de George Yates, il perdit absolument la trace de sa jeune femme, et se demandait souvent s'il avait laissé des enfants. Une fois même il me dicta une lettre d'informations auprès d'un ami resté en Angleterre, mais il n'obtint pas de réponse. Vous pouvez imaginer quelle vie d'inquiétudes je menais et s'il m'était permis de m'absenter. Enfin tout est bien qui finit bien, comme dit notre grand dramaturge. J'ai hérité de toute sa fortune, et je puis désormais reprendre cette chère enfant, qui, je le vois aisément, fait honneur à votre direction, et lui faire partager une résidence où elle se plaira autant que moi je l'espère. Nous mènerons une vie très-agréable, Rose, je vous le garantis. Lady Davenant et miss Davenant paraîtront à la cour l'hiver prochain et étonneront le monde élégant. Mais je vois des larmes dans vos yeux ! Ce sont des larmes de joie, bien entendu ? ”

Rose rougit profondément et répondit :

—Votre bonté, madame, dépasse tout ce que je pouvais présumer, même après tout ce que vous aviez fait pour moi. Mais je suis étourdie à la pensée d'un changement si complet et si soudain, et en outre je suis si loin de réaliser votre attente, j'ai tant à acquérir encore !

—Au contraire, chérie, reprit lady Davenant, j'apprécie cette modestie ; mais je vous assure que je suis très-satisfaite de votre apparence, et quand vous serez habillée à mon goût, c'est-à-dire dans le style adopté par mon ami sir Peter Lely pour le portrait des beautés de la cour, vos avantages naturels seront encore relevés. Vos yeux sont beaux, et avec un peu de rouge et quelques mouches, la blancheur de votre teint ressortira à souhait. Jouez-vous d'un instrument ?

—De la guitare, madame, répondit timidement Rose.

—Elle a un joli talent de musicienne, et elle danse très-gracieusement. Son caractère est vraiment aimable et son cœur très-affectueux.

La voix de madame Dimple manifestait quelque émotion en prononçant ces derniers mots. Rose avait toujours été une de ses élèves favorites, et elle était touchée des larmes de la jeune fille, qu'elle attribuait au chagrin de quitter l'institution, hommage de regret assez rare.

La conversation se prolongea encore un peu, et Rose, tendrement embrassée par lady Davenant, fut congédiée et renvoyée à ses amies, avec l'autorisation de leur annoncer son départ sous trois jours et de leur promettre congé pour le surlendemain, avec un goûter d'adieu offert par lady Davenant.

La promenade des élèves n'était pas encore finie, et Rose (car nous sommes encore forcé de la désigner sous ce nom) trouva sa fidèle amie Bessie qui l'attendait dans une vraie fièvre de curiosité et de suspens.

—Eh bien ! Rose ? Est-elle ?... Je veux dire, comment est-elle ? que dit-elle ?

Rose s'était jeté sur le siège voisin de la fenêtre ; elle se couvrit le visage de ses mains et fondit en sanglots. La pauvre Bessie restait les yeux attachés sur elle, avec quelque chose de ce regard attentif et épué des chiens dévoués quand leur maître pleure.

—Oh ! de grâce, ma chérie, dis-moi quelque chose. Elles vont toutes rentrer d'un instant à l'autre, et nous pouvons être si longtemps sans retrouver l'occasion de causer !

—Je ne sais que dire, que penser, que sentir ! s'écria Rose avec une angoisse passionnée. Elle ne doute pas que je ne sois son enfant ! Elle est la bonté même. Elle m'emmène dans trois jours.

—O mon Dieu, mon Dieu ! je l'avais toujours cru. Mais continue, dit la pauvre Bessie. Peu importe pour moi : si seulement tu es heureuse, tout est bien...

—Mais justement ce n'est pas bien du tout. Je n'éprouve rien de ce que devrait m'inspirer une mère. Mon cœur ne ressent rien pour elle, et mon âme s'effraye de la vie qu'elle me prépare. Le monde, la cour, les fêtes, le plaisir, et pas un mot...

—Sur quoi ?

—Sur le devoir et Dieu, et toutes les choses divines. O Bessie ! que faire ? personne pour me conseiller !... Si seulement je pouvais voir ma vieille Jeanne !... Mais j'y pense, je vais lui écrire et la prier de venir après-demain. Aura-t-elle ma lettre à temps ? voilà la question. Le messager l'emportera demain à Londres et l'y jettera à la poste. J'ai peur que, faute d'être envoyée par un exprès, elle ne mette deux jours à parvenir, et je suis sûre que madame Dimple ne m'en facilitera pas l'envoi. Il faut cependant que je sache si je dois révéler à lady Davenant que madame Yates me croit aussi sa fille, et que je veux être catholique. J'avais une peur mortelle que madame Dimple ne parlât de ma croix. C'est presque hypocrite d'embrasser lady Davenant et de la remercier, en me disant tout bas, malgré moi, que ce ne peut être ma mère. Non pas que je n'aie à la remercier, car enfin elle m'a fait élever comme sa fille, pourvoyant à mes besoins et à mon instruction... Crois-tu que je devrais l'avertir ?

—Mais si elle est ta mère, ce ne sera guère convenable d'aller lui dire que tu ne penses pas qu'elle le soit : d'abord, ça peut te faire perdre son affection, et, en somme, c'est seulement Jeanne et

ces vilains petits papiers qui le prétendent. Si j'étais toi, je déciderais qu'elle l'est, et dès lors tu l'aimerais et serais très-heureuse.

—Non, je ne serais pas heureuse par ce moyen ; mais peut-être as-tu raison et ne dois-je pas parler avant d'avoir plus de certitude. Eh bien, voici ce que je vais faire : ne rien dire maintenant, l'accompagner mercredi, me montrer très-raisonnable et parler fort peu ; l'embrasser seulement quand elle m'embrasse, et ainsi du reste. Puis, quand nous serons à Londres, je lui demanderai la permission d'aller en voiture à Paddington, voir madame Coggle et Jeanne. Puisqu'elle est si riche, elle doit avoir plusieurs chevaux et beaucoup de domestiques ; et alors, si seulement je puis voir Jeanne, je saurai ce que j'ai à faire.

En ce moment, pour redire adieu à sa fille, survint lady Davenant, qui parla de la fête qu'elle allait offrir aux compagnes de sa chère Rose et qui, s'informant si Bessie était son amie favorite, invita la jeune fille à passer les vacances chez elle. Cette bonté alla au cœur des deux pensionnaires, et, quand la porte fut refermée, Bessie s'écria :

—Voyons, Rose, n'est-ce pas la meilleure et la plus tendre mère que tu puisses rêver ? Si j'étais de toi, je me débarrasserais de tous ces chiffons de lettres qui ne signifient rien du tout, et je laisserais dire la vieille Jeanne. Toi, attache-toi à lady Davenant, qui, je le déclare, est la plus belle et la plus affable personne du monde. Et quelles parties pendant ces vacances ! Je les aurais passées, comme toujours, dans cette atroce maison. Je ne puis concevoir d'où me vient cette bonne chance.

—Ne te réjouis pas trop d'avance, chère Bessie, dit Rose non sans tristesse, et n'appelle point cette maison haïssable. Nous avons passé de bien bonnes heures sous ces vieux arbres ; nous y avons été tendrement soignées et on nous a soustraites à bien des tentations.

—Ah oui ! tu penses tout ça parce que tu t'en vas. Tu oublies les tâches, les punitions, les gronderies et tous les tourments de l'école. Te voici une heureuse fille, toi, maintenant !

Le cœur de Rose se gonfla. Elle avait peu d'amies, et la seule compagne de son âge de qui elle se souciait se montrait profondément incapable d'apprécier non-seulement l'étendue, mais la nature de sa souffrance. Ce fut donc un soulagement que la rentrée des autres élèves, venant interrompre leur conversation ; mais elle eut à subir les cris de joie motivés par l'annonce de la journée de congé accordée à lady Davenant, et elle ne put se soustraire au flot de questions, d'exclamations et de félicitations qui suivirent. Il n'y a guère de sentiment plus pénible que d'être un objet d'envie pour

ceux qui nous entourent, lorsque nous sommes oppressé par une inquiétude ou un chagrin secret.

Quand sa tête reposa sur l'oreiller et que le silence et les ténèbres exercèrent leur rafraîchissante influence sur son âme, alors ces mots, qui avaient déjà consolé sa première nuit passée sous ce toit, lui revinrent à l'esprit comme un murmure de son ange gardien :

Que rien ne te trouble ;
Que rien ne t'épouvante :
Tout passe ;
Dieu seul ne change jamais !

(à continuer)

DE MONTRÉAL A QUÉBEC

*A Mesdemoiselles * * **

O soir charmant ! La nuit aux voix mystérieuses
Nous caressait tous trois de ses molles clartés ;
Et nous contemplions, moi rêveur, vous rieuses,
De la lune et des flots les splendides beautés.

Le steamer qu'emportait la roue au vol sonore,
Eparpillait au loin, sur le fleuve écumeux,
Des gerbes de lumière et des reflets d'aurore
Qui s'éteignaient bientôt dans le lointain brumeux.

L'horizon se tordait en silhouette étrange ;
Et sondant de la nuit les vagues profondeurs,
Nous regardions passer, comme un décor qui change,
La rive déroulant ses mobiles splendeurs.

Oh ! comme il faisait bon ! Nous causions, gais, frivoles,
Vos rires éclataient comme des chants d'oiseaux ;
Et quand nous nous taisions, de joyeuses paroles
Arrivaient jusqu'à nous avec le bruit des eaux.

Vous en souviendrez-vous ? Hélas ! vos jours de rose
Laissent bien peu de place aux regrets superflus ;
Mais, moi, de cette nuit je garde quelque chose,
Car j'emporte en mon cœur un souvenir de plus.

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA, ou *Entretiens de Madame Genest a ses petits-enfants*, par Hubert Larue. Québec, Blumhart & Cie.

Raconter l'histoire aux petits-enfants est une tâche plus difficile qu'on ne pense. M. Guizot en a fait l'occupation et le charme de ses derniers jours, et a produit un chef-d'œuvre, resté malheureusement inachevé. Mais ce grand exemple rend l'entreprise encore plus périlleuse à l'avenir. Une histoire de ce genre n'exclut ni la perfection de la forme, ni les considérations élevées; elle s'accommode mal cependant des jugements trop raisonnés, trop *motivés*, elle exige la simplicité du style, une clarté parfaite de classification. Ecrite pour les enfants, elle doit plaire à l'âge mûr et à la vieillesse. Etre simple sans sécheresse, noble sans cesser d'être à la portée des jeunes intelligences, demande les qualités d'écrivain les plus variées et même les plus opposées. L'auteur de la nouvelle *Histoire* que nous signalons au public réunit-il toutes ces qualités? A-t-il mené à bonne fin son excellent projet de vulgariser nos riches annales?

M. Hubert Larue, déjà si estimé des délicats pour ses *Mélanges* et, comme vulgarisateur, pour son petit *Manuel d'Agriculture*, a dû naturellement être tenté de mettre en récits populaires l'histoire du pays: son talent l'y entraînait, et tout le monde lui saura gré d'avoir cédé à la tentation. Il nous en voudrait assurément si nous comparions son œuvre à celle de Guizot. D'ailleurs, il n'a pas suivi ce modèle; il a plutôt voulu adopter la manière de Lady Calcott dans son *Histoire de France du Petit Louis*, revue avec une sollicitude si patriotique par Madame Francisque-Michel, et M. Larue peut fort bien soutenir cette comparaison.

Nous ne connaissons pas suffisamment notre passé : M. Larue est un de ceux qui ont le plus souvent fait entendre cette plainte, mais tandis que tous les autres *politiquaient* à outrance sur les tréteaux populaires, il a publié, lui, une histoire pour le peuple, où chacun pourrait, si l'habitude d'étudier était plus générale, prendre la meilleure des leçons de politique nationale. En se désintéressant de la lutte électorale pour publier son livre, M. Larue a rendu un service qui lui mériterait de sortir victorieux de semblable combat, si plus tard il s'y engageait.

Notre devoir du moment, à nous, est de signaler son œuvre, afin qu'elle ne passe pas inaperçue au milieu de nos agitations. Elle possède un mérite incontestable, et l'on doit espérer que toutes nos écoles seront bientôt pourvues de ce nouveau livre.

OSCAR DUNN.